



REVELATIONS

- **FBF : Boureima Maïga déchu de son titre d'agent de joueurs** P. 9
- **Criminalité dans la sous-région : la Police nationale tire la sonnette d'alarme** P. 9

LE PAYS N°7023 du jeudi 20 février 2020 - PRIX: 300 FCFA - ZONE CFA: 400F

ISSN 0796 - 5036



# Le Pays

LE PAYS SARL 01 BP 4577 Ouagadougou 01 Burkina Faso Tél: (226) 25-36-20-46 / 25-36-17-30 / Fax: (226) 25-36-03-78 / E-mail:ed.lepays@lepays.bf / lepays91@yahoo.fr / http://www.lepays.bf

CLEMENT P. SAWADOGO,  
COORDONNATEUR DE L'APMP

**« Nous sommes un pouvoir qui n'a pas fait dans la paresse, la mal gouvernance... »**

P. 2



ECHEC DES NEGOCIATIONS DE GENEVE  
SUR LA LIBYE

**Tant que perdurera l'hypocrisie des grandes puissances...** P. 5

RAPATRIEMENT ANNONCE  
DES ETUDIANTS BURKINABE EN INDE

**« Cette nouvelle n'a pas été la bienvenue »**, selon

**Nourou Bilgo, boursier** P. 4



CONSEIL DES MINISTRES

**La révision des lites électorales prorogée jusqu'au 31 mai prochain** P. 7

CLEMENT P. SAWADOGO, COORDONNATEUR DE L'APMP

## « Nous sommes un pouvoir qui n'a pas fait dans la paresse, la mal gouvernance... »

L'Alliance des partis de la majorité présidentielle (APMP) s'organise pour apporter une certaine réplique au Chef de file de l'opposition politique. Dans le cadre de ses activités, elle était à Bobo-Dioulasso du 15 au 16 février 2020. Dans cet entretien, nous parlons de cette alliance avec son coordinateur, Clément P. Sawadogo, 2e vice-président du MPP.

Propos recueillis par Michel NANA

« Le Pays » : L'APMP était à Bobo-Dioulasso. Quel était l'objet de cette sortie ?

**Clément P. Sawadogo** : L'APMP a effectivement organisé une sortie politique à Bobo-Dioulasso, pour un clin d'œil à cette région et donner un message fort sur sa vision et son appréciation des questions de l'actualité politique nationale. C'est dans le cadre de sa stratégie de déconcentrer ses activités. Nous avons effectué une première sortie de ce genre dans la ville de Kaya, afin de marquer notre solidarité avec les déplacés et la deuxième sortie est celle de Bobo-Dioulasso. Les Hauts-Bassins sont une région stratégique de notre pays. En fait, l'APMP organise ses activités en commun pour renforcer le niveau de solidarité entre nos partis. Plus nous travaillons ensemble, mieux nous nous sentons en famille, plus nous pouvons tisser des liens et des actions de concert. Nous savons que nous sommes à un carrefour particulier de la vie politique de notre pays avec une année charnière qui est celle de 2020. Et c'est une année électorale dans laquelle, naturellement, la question d'alliances va être extrêmement déterminante. Nous avons tous intérêt à renforcer notre alliance dans le cadre de l'APMP, afin d'évoluer de manière solidaire vers les échéances de fin d'année. Voilà qui justifie ce genre d'activités de manière décentralisée. Certainement que les semaines et les mois à venir, nous en organiserons d'autres.

Quels enseignements tirez-vous de cette sortie ?

La mobilisation était parfaite. Nous avons tenu deux activités. La première était une conférence de presse au siège du MPP. Et tous les présidents de partis étaient là. On a relevé la présence de quelques militants également invités. Dans l'après-midi du samedi, nous avons tenu cette grande mobilisation au Palais de la culture Mgr Anselme Titianma Sanon de Bobo-Dioulasso. Ce palais a refusé du monde. Il était plein à craquer. Nous nous réjouissons de cette grande mobilisation à laquelle tous les partis présents à Bobo ont contribué. On peut dire que c'est la première



« En ce qui concerne les législatives, il n'est pas exclu qu'il y ait une dynamique interne au sein des partis de la majorité »

grande activité de ce genre en terme de mobilisation au sein de l'APMP depuis que nous avons tissé la nouvelle convention qui date d'à peu près 4 ans, notamment après l'accession au pouvoir du président Roch Marc Christian Kaboré. Et c'est la première grande activité de mobilisation de concert. En tout cas, elle a tenu toutes ses promesses et nous sommes encouragés à aller de l'avant.

Comment fonctionne concrètement l'APMP ?

C'est exactement cela. Toute notre organisation repose sur une convention signée par les différents partis politiques. Nous comptons une

qui implique des décisions du gouvernement ou une évolution politique importante, nous nous retrouvons pour examiner la question et dégager la ligne de conduite qui sied et nous exprimer en conséquence à travers des conférences de presse ou des sorties médiatiques. C'est essentiellement cela : avoir des positions communes, les affirmer comme il faut et les réaffirmer avec force, défendre ensemble les acquis du programme présidentiel. Nous nous mobilisons aussi pour barrer la route à tous ceux qui veulent nous empêcher d'aller de l'avant. C'est ça aussi la lutte politique ; elle ne sera jamais autrement pour pouvoir réaliser son programme. C'est ce que nous faisons ensemble pour pouvoir soutenir le président du Faso et son gouvernement.

Comment l'APMP s'organise-t-elle autour du candidat de la majorité, Roch Marc Christian Kaboré ?

Je voudrais encore dire qu'à ce jour, il n'y a pas encore eu l'investiture officielle du candidat. Quand nous parlons ainsi, nous nous référons aux statuts et règlement intérieur de chaque parti qui prescrivent l'obligation que le parti réunisse ses instances pour se prononcer pour un candidat. Cependant, quand on fait

En ce qui concerne les législatives, chacun évolue avec sa liste de candidats. Là aussi, il n'est pas exclu qu'il y ait une dynamique interne au sein des partis de la majorité pour qu'un certain nombre fusionne leur liste pour avoir des listes communes. Ça aussi, c'est dans l'ordre normal des choses et je pense que beaucoup se concertent également dans ce sens. En tout état de cause, il est question d'unité, de cohésion, d'aménager tous les ingrédients nécessaires pour rééditer notre victoire qui sera celle de notre candidat et qui pourra s'exprimer par une large majorité à l'Assemblée nationale pour soutenir les actions du gouvernement dans les années à venir.

Quel regard portez-vous sur la gouvernance du président Kaboré ?

En général, tout premier mandat d'un président est un mandat difficile. C'est valable chez nous comme ailleurs. Si vous regardez dans les pays d'ancienne tradition démocratique, les premiers mandats sont assez compliqués. Parce que le chef d'Etat élu est souvent obligé de marcher sur des œufs, d'être très prudent pour ne pas commettre des erreurs qui hypothèquent sa réélection. Or, tout président normal voudrait être réélu pour un second mandat. En plus de ce constat qui est d'ordre général, le mandat du président Kaboré a été particulièrement empreint de deux grosses difficultés. La menace terroriste d'une part et l'ébullition incessante du front social d'autre part. Ces deux paramètres nous ont surpris quand même il faut le dire. C'est vrai, on savait que le Burkina Faso pouvait à tout moment subir des attaques terroristes à partir du moment où ses voisins immédiats étaient agressés régulièrement. Mais nos FDS étaient dans un état d'impréparation pour face à cette menace qui est, comme on le dit souvent, une guerre asymétrique. Alors comment fallait-il faire face ? Cela a été très difficile. Dieu merci, aujourd'hui, il y a eu une nette évolution. On note beaucoup de progrès dans la réorganisation de l'armée et des autres FDS, dans l'équipement et la formation des structures et surtout

« Si vous regardez dans les pays d'ancienne tradition démocratique, les premiers mandats sont assez compliqués »

soixantaine de partis reconnus officiellement, qui participent à cette alliance. C'est une adhésion libre. Nous nous réunissons régulièrement pour organiser nos activités, orienter nos réflexions et nos actions. Il faut dire, pour l'essentiel, que le but visé par l'APMP est de soutenir le programme du président Roch Marc Christian Kaboré. C'est d'œuvrer à la concrétisation de tous les engagements contenus dans le programme présidentiel qui est le trait d'union entre nous. Si nous sortons de ce cadre, l'APMP n'a plus de contenu. Et chaque fois qu'il y a une question importante dans la vie de la Nation,

l'analyse politique, la totalité de nos partis soutiendront le candidat Roch Marc Christian Kaboré. Parce que nous avons tous, une bonne appréciation des acquis du président au cours de ce mandat. Or, la bonne règle dit qu'on ne change pas une équipe qui gagne. Nous n'avons aucun intérêt à prendre des risques pour disperser nos énergies, nos efforts par des candidatures multiples tout en sachant que dans le camp d'en face, on parle d'évoluer de manière unie et solidaire. Ce n'est pas en ce moment que nous devons nous éparpiller ; ce serait gaspiller nos chances, surtout en ce qui concerne la présidentielle.

DESACCORD ENTRE LES CHAUFFEURS ROUTIERS AU BURKINA

# Et le SY.NA.C.P vit le jour

**Un groupe de chauffeurs routiers, ayant constaté des dérives de certains syndicats dans le domaine des transports, ont convenu de la création d'un nouveau syndicat dénommé : *syndicat national des chauffeurs professionnels* (SY.NA.C.P). La nouvelle structure a été présentée aux hommes de média au cours d'une conférence de presse, le samedi 15 février 2020 à Ouagadougou.**

**L**e monde syndical des chauffeurs routiers semble ne plus parler le même langage, en témoigne la création d'un nouveau syndicat du nom de SY.NA.C.P. En effet, selon les explications de Jacques Ilboudo, président du tout nouveau SY.NA.C.P, tout serait parti du récent mot d'ordre de grève de l'Union des Chauffeurs Routiers du Burkina en 2019 qui avait valu le blocage des axes routiers. D'après le président du SY.NA.C.P, c'est à l'issue de cet acte, que « *les chauffeurs routiers, qui ont refusé de suivre ces actions de blocage des axes routiers, ont été rejoints par un nombre important de chauffeurs, qui dans le silence, ne suivaient plus les mots*



« *Aujourd'hui, nous sommes à l'aise pour dire que le Plan national de développement économique et social a pu être exécuté conséquemment* »

*d'ordre de grève, pour la création de ce syndicat* ». Il a confié que les pères fondateurs du premier syndicat des chauffeurs du Burkina ont tous donné leurs bénédictions et encouragement pour la création de ce syndicat, car dira-t-il, ils ne se reconnais-

sent plus dans les objectifs, qui les ont amenés à créer le syndicat. Le président du nouveau syndicat des chauffeurs a, par ailleurs, spécifié qu'un syndicat est une structure avec des organes démocratiquement élus soit en congrès soit en assemblée

dans l'expérience acquise sur le terrain. Tout cela a aiguisé leurs forces de frappe. Du côté du front social, ne voilà-t-il pas que dès que nous sommes arrivés au pouvoir en début 2016, nous nous sommes retrouvés tout de suite avec la question de la loi 081 qui avait été adoptée par l'Assemblée sous la Transition ? Cette loi accordait aux fonctionnaires un nouveau statut général avec des incidences très fortes, plusieurs dizaines de milliards de F CFA qu'il fallait trouver pour la mettre en œuvre. Nous avons été également confrontés à une recrudescence de grèves, de manifestations syndicales tous azimuts d'une envergure jamais égalée, outre les raisons qui peuvent expliquer ceci ou cela. Mais, en tout cas, telle a été la dure réalité. En tenant compte de ces facteurs, je puis quand même dire que le mandat du président Kaboré a été un mandat de combativité et de résilience. Aujourd'hui, nous sommes à l'aise pour dire que le Plan national de développement économique et social a pu être exécuté conséquemment (60% de réalisation). Si nous avons pu parvenir à ces résultats, c'est parce que nous avons, un tant soit peu, atténué les facteurs de blocage (terrorisme et front social). Bien sûr, nous tirons des leçons pour l'avenir. On fait le constat que nous avons pu maintenir le cap, avec un taux de croissance de 6% alors que ce taux oscillait entre 4 et 5% dans les années qui ont précédé notre arrivée aux affaires publiques. Que l'on puisse maintenir ce cap, malgré les

contraintes acerbées, je peux dire que l'on doit se réjouir et reconnaître que nous sommes un pouvoir qui n'a pas chômé. Nous sommes un pouvoir qui n'a pas fait dans la paresse, la mal gouvernance, la mauvaise gestion. Sinon, on n'aurait pas pu atteindre ces résultats avec ces contraintes.

***Dans les prochains jours, le MPP dont vous êtes le deuxième vice-président, va tenir son 3<sup>e</sup> congrès ordinaire. Pourquoi un tel congrès maintenant ?***

Ce congrès ordinaire qui arrive, se tient en application de notre statut et de notre règlement intérieur. C'est vrai qu'à un moment, nous étions tous focalisés par la préparation de l'investiture de notre candidat, parce que nous sommes en année électorale. Mais la réalité nous a rattrapés. Nos statuts prescrivent de tenir le congrès tous les 3 ans. C'est le congrès qui

sera un congrès ordinaire, pas long, parce qu'il va se concentrer sur l'essentiel qui est d'apprécier le bilan du parti sur les trois dernières années écoulées. Ceci étant, il pourra aussi plancher sur la stratégie du parti pour les prochaines élections. Le congrès ordinaire n'exclut pas la tenue d'un autre congrès, extraordinaire cette fois-ci, qui serait alors consacré exclusivement à l'investiture de notre candidat à la prochaine présidentielle.

***La loi sur les volontaires pour la défense de la patrie, a été votée en janvier dernier à l'Assemblée nationale. Pensez-vous que l'opérationnalisation de cette nouvelle force peut vraiment aider nos FDS dans la mission de lutte contre l'insécurité ?***

Je pense que cela peut aider et je suis même convaincu que c'était la voie obligée pour nous de pouvoir sortir

***« Le congrès ordinaire n'exclut pas la tenue d'un autre congrès, extraordinaire cette fois-ci, qui serait alors consacré exclusivement à l'investiture de notre candidat à la prochaine présidentielle »***

met en place les organes dirigeants, à savoir le BPN (Bureau politique national), qui, lui-même, met en place le Bureau exécutif national (BEN) en plein congrès. Donc, nous étions tenus de nous conformer à nos textes et de convoquer la session ordinaire qui se tiendra les 6 et 7 mars 2020. Ce

de la menace terroriste, parce que son caractère asymétrique fait qu'en tous lieux, à tout moment, on peut trouver un ou plusieurs terroristes qui menacent la société. Donc, seule une mobilisation généralisée de la population peut mettre fin à de telles

générale, et les grandes décisions sont prises à la majorité des membres. « *Nous, chauffeurs routiers membres du SY.NA.C.P, avons refusé la dictature et l'anarchie de certains de nos camarades* », a-t-il soutenu. L'objectif principal que s'est fixé le SY.NA.C.P, d'après toujours le président, c'est de défendre les intérêts moraux et matériels des chauffeurs, tout en contribuant à l'amélioration des conditions de vie et de travail des chauffeurs, de promouvoir les droits et les devoirs de ses membres, de participer au côté des autorités à la lutte contre certains fléaux, tels que, la prolifération des armes légères, le trafic de drogue, le trafic des enfants, le VIH SIDA et l'insécurité routière, etc. En plus, contrairement à certains syndicats qui mènent des grèves, des blocages de routes, le SY.NA.C.P entend résoudre tous les problèmes liés à ce domaine par la « *diplomatie, la négociation, au lieu d'engager les mouvements qui ne vont pas engendrer des résultats attendus, mais au contraire créent une psychose au sein de la population* » □

Frédéric TIANHOUN  
(Collaborateur)

menaces. Les FDS font leur travail. Si elles ne le faisaient pas, nous serions en train de disparaître de la carte. Mais cela ne suffit pas. Il faut explorer également d'autres pistes, associer plusieurs stratagèmes et remèdes pour venir à bout de cette guerre. L'idée de l'appel du président du Faso pour le volontariat, s'appuie sur le principe qu'un peuple mobilisé et combatif, est un peuple victorieux. Et à d'autres étapes de notre histoire, la mobilisation populaire a permis de défendre notre pays et ses institutions. On en veut pour preuve, la Révolution d'août 1983 et l'époque des CDR (Comités de défense de la Révolution), par exemple. Aujourd'hui, ce ne sont plus des CDR que nous voulons mettre en place, parce que le contexte a beaucoup changé, mais l'idée de base est la même. C'est d'amener la population à participer à sa propre défense. Je dois me réjouir que cette loi pour les volontaires, ait pu être adoptée à l'unanimité par les députés présents, ce jour-là, à l'hémicycle. Ce qui veut dire que toute la classe politique, majorité comme opposition, est finalement convaincue que c'est un passage obligé pour nous tous. Il faut se réjouir de cela. C'est un acte politique majeur qui inaugure cette union sacrée que le président du Faso, Roch Marc Christian Kaboré, a appelée de tous ses vœux. Désormais, nous savons que nous pouvons mobiliser la quasi-totalité de notre peuple pour continuer le combat contre la menace terroriste □

## RAPATRIEMENT DES ETUDIANTS BURKINABE EN INDE

# « Cette nouvelle n'a pas été la bienvenue »,

selon Nourou Bilgo, boursier

Les étudiants boursiers burkinabè, en terre indienne depuis décembre 2018, ne sont pas satisfaits de leurs conditions de vie. Ils ont demandé à l'Etat burkinabè de les aider à poursuivre leurs études universitaires dans de meilleures conditions. Mais visiblement, le gouvernement ne l'entend pas de cette oreille puisqu'il promet de procéder à leur rapatriement le 22 février prochain, pour mauvais comportement, dit-on. Pour tenter de comprendre ce que vivent ces étudiants au pays de Mahatma Gandhi, nous sommes entrés en contact avec l'un d'eux en la personne de Nourou Bilgo. Lisez plutôt !

Propos recueillis par Boureima KINDO

« **Le Pays** » : **Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans cette université ?**

**Nourou Bilgo, boursier :** Après six mois de formation en anglais, nous avons été déçus de constater que l'anglais n'est pas la langue prioritairement parlée dans les classes. Les cours sont majoritairement expliqués en langue locale. Et le peu d'explications que l'on reçoit en anglais, n'est pas concluant. Cela prouve l'inaptitude des professeurs à expliquer les cours aux étudiants internationaux que nous sommes.

De plus, dans les laboratoires, le matériel est obsolète et en nombre insuffisant. Les expériences sur cette miniature d'équipements sont dispensées par des ouvriers qui parlent la langue locale et après, elles sont traduites par nos camarades étudiants pour nous servir d'explications. Aussi, au Burkina, la directrice nous avait rassuré que nous aurions une couverture sanitaire, mais lorsque nous avons eu des problèmes de santé au sein de l'institution, nous nous sommes soignés à nos propres frais. L'institution ne dispose ni d'infirmerie, ni d'ambulance, donc pas de premiers soins en cas de maladie. Et pire encore, l'hôpital où nous nous soignons est impropre et est situé à des kilomètres de l'établissement.

**Est-ce les mêmes difficultés que vivent les autres**

**étudiants des autres pays ?**

Il est à noter qu'avant les étudiants burkinabè, il y avait des étudiants éthiopiens qui se plaignaient du même problème, de même que les étudiant ghanéens arrivés après nous. Les gouvernements de ces deux pays ont pris les dispositions pour faire transférer leurs étudiants dans de meilleures universités. En plus de cela, trois de nos frères burkinabè venus à titre privé, ont aussi pris leurs dispositions et ont quitté cette institution, une semaine après leur arrivée.

« **Les gouvernements de ces deux pays ont pris les dispositions pour faire transférer leurs étudiants dans de meilleures universités** »

**Quelles sont vos revendications ?**

Nous réclamons un transfert dans une bonne université indienne afin de poursuivre nos études et revenir contribuer au développement technologique de notre cher pays.

**Quelles sont les solutions que vous proposez ?**

Il a été dit, par le ministre, que nous avons été expulsés par les Indiens et que nous ne pouvons plus être transférés dans une autre université indienne. Mais nous avons pris contact avec certaines universités qui se disent prêtes à nous accueillir tels Kalinga Indus-

## BONJOUR

**L**a Carte d'identité nationale burkinabè (CNIB) biométrique est en circulation depuis plus d'une décennie. Avec les opérations de délivrance organisées çà et là, bien des Burkinabè ont fait l'effort de s'en procurer. Mais nombreux sont ceux qui ont vite fait d'oublier qu'au bout de dix ans, il faut procéder au renouvellement de ce précieux document. Si fait que, par moments, on voit des gens détenir par-devers eux, des CNIB expirées depuis des semaines voire des mois. Alors, soyons vigilants. Imaginez les désagréments si vous vous présentez devant le guichet d'une banque pour une opération avec un document d'identité non valide. Et il y a pire... □

Issa SIGUIRE



pas été la bienvenue. Nous avons l'espoir que le MESRSI agirait en notre faveur. Malheureusement, ce ne fut pas le cas. Nous, étudiants burkinabè, en quête du savoir et ayant pour but de contribuer au développement de notre pays, souhaitons juste recevoir une formation qui mérite la somme que le gouvernement débourse pour nos bourses de 5 ans □

## EDUCATION CIVIQUE ET MORALE

### Les changements de nom et de prénoms

Nonobstant les dispositions de l'article 33 du Code des personnes et de la famille, toute personne qui justifie d'un intérêt légitime peut changer de nom ou de prénoms en adressant une copie de son acte de naissance ou jugement déclaratif en tenant lieu. A cet effet, le président du tribunal peut faire procéder à la publication de la demande par tout moyen approprié et à une enquête sur l'opportunité de la mesure sollicitée.

Le tribunal salue, le ministère public entendu. Il peut ordonner les mesures complémentaires d'instruction qui lui paraissent nécessaires ainsi que la mise en cause de toute personne intéressée. Le jugement est susceptible d'appel de la part du requérant, des personnes appelées en cause et du ministère public.

(Source : Code des personnes et de la famille du Burkina)

### L'égoïsme

C'est la tendance qui porte un individu à se préoccuper exclusivement de son propre plaisir et de son propre intérêt sans se soucier de ceux des autres.

Résolution : Je ne serai jamais égoïste □

# DIALOGUE INTERIEUR

**D'**où viendra le salut du peuple libyen ? Bien malin qui saurait répondre à cette question, tant de Paris à Genève en passant par Moscou, Berlin, Brazzaville et Munich, les rencontres se multiplient, à la recherche d'une hypothétique solution de sortie de crise sans que la situation de belligérance sur le terrain n'évolue vers un dépôt des armes. Le dernier rebondissement en date est la suspension, le 18 février dernier, de la participation aux discussions de la capitale helvétique, du Gouvernement d'union nationale basé à Tripoli, qui accuse le maréchal Haftar, l'homme fort de l'Est, de violation répétée de la trêve.

## Moins que la volonté des protagonistes, ce sont les intérêts en jeu des grandes puissances qui constituent un frein au retour de la paix

En rappel, suite à de nombreux appels dont celui de l'ONU, un cessez-le-feu était entré en vigueur en janvier dernier, mais il est peu respecté par les parties au conflit. Comment pouvait-il en être autrement quand ceux-là qui appellent à une accalmie, sont les mêmes qui continuent de fournir des armes et des combattants aux belligérants, en violation flagrante de l'embargo qui frappe le pays ?

Comment aussi expliquer l'impuissance apparente de l'ONU, incapable de taper fermement du poing sur la table face à cette violation de l'embargo si ce n'est que ceux qui y ont le plus voix au chapitre, sont les mêmes qui rivalisent d'influence en Libye par belligérants interposés ? Au passage, on peut se demander ce que vaut aujourd'hui la voix de l'ONU dans ce conflit libyen, quand on voit comment elle peine aussi à se faire entendre des belligérants. C'est pourquoi l'on est porté à croire que tant que perdurera cette hypocrisie des grandes puissances, la paix, en Libye, restera un mirage. Car, tout laisse penser que le crépitement des armes au pays de Kadhafi dont les Occidentaux continuent de porter la mort sur la conscience, arrange bien des affaires. Ce n'est pas pour rien que des Etats-Unis à la France en passant, entre autres, par la Russie, chacune des grandes puissances a pris partie pour l'un ou l'autre des camps et que la Turquie de Erdogan a récemment joué des coudes pour se faire une place autour de la table dans le but d'avoir aussi sa part du gâteau. C'est à se demander même si l'intrusion d'Ankara n'a pas contribué à complexifier davantage l'équation et à aggraver la situation. En tout cas, il était difficile d'imaginer le maréchal Haftar rester les bras croisés face à l'activisme du maître d'Ankara qui,

après avoir obtenu, en un tour de main, le feu vert de son Parlement pour justifier une intervention en Libye, s'est empressé de matérialiser son soutien au Gouvernement de Tripoli par l'envoi de combattants. C'est dire si dans cette crise libyenne, il y a des raisons de croire que moins que la volonté des protagonistes, ce sont les intérêts en jeu des grandes puissances qui constituent un frein au retour de la paix. Autrement, comment comprendre que face à une telle situation d'urgence, qui appelle logiquement à une solution d'urgence, on se perde en réunions de conciliation qui ne font véritablement pas bouger les lignes ? Pendant ce temps, des accords sont signés mais le cessez-le-feu est constamment violé par les belligérants et l'embargo n'est pas respecté par leurs parrains. C'est dire si dans ce conflit libyen où le manque de sincérité des protagonistes le dispute à l'hypocrisie des grandes puissances, l'on est bien parti pour ne pas trouver de solution à court ou moyen terme. Déjà, on ne parle même plus d'élections, et cela ne semble gêner personne. De quoi être gagné par le pessimisme quant à l'aboutissement d'une solution négociée, tant que la situation se traduira par un déséquilibre des forces sur le terrain. Mais à qui profite le fait que la Libye soit aujourd'hui dans l'impasse ? Certainement pas au peuple libyen qui souffre le martyre d'une guerre fratricide qui n'en finit pas de se prolonger et de faire des victimes au sein des populations.

ECHEC DES NEGOCIATIONS  
DE GENEVE SUR LA LIBYE  
**Tant que perdurera  
l'hypocrisie des  
grandes puissances...**

En tout état de cause, ce qui arrive n'est pas vraiment surprenant. Mais maintenant que l'une des parties au conflit, en l'occurrence le Gouvernement de Tripoli, a claqué la porte des discussions, l'on peut s'interroger sur les conséquences d'une telle défection.

## On peut regretter que Haftar et Sarraj n'aient pas pu s'asseoir à deux autour d'une table pour se parler directement

Faut-il s'attendre à une recrudescence des hostilités sur le terrain ? Que va faire la communauté internationale face à la nouvelle donne, pour éviter l'enlèvement, pour autant qu'elle n'agisse pas seulement pour se donner bonne conscience ? L'histoire le dira. En attendant, on peut regretter que le maréchal Haftar et le Premier ministre Sarraj-El-Fayez n'aient pas pu, jusqu'ici, s'asseoir à deux autour d'une table pour se parler directement. Peut-être la solution viendra-t-elle des Libyens eux-mêmes ! □

« Le Pays »

**Le Pays**

Fondé le 3 octobre 1991

### AUTORISATION

Raabo n°AN VII61  
FP/MAT/SG/DLHJ

### ADMINISTRATION & REDACTION

Edition Le "Pays" SARL au capital de  
2.000.000 de F CFA  
Cité 1200 logements, face au CIJEF  
Tél : (00226) 25-36-20-46 / 25-36-17-30  
Fax : (00226) 25-36-03-78  
Cel.: 78 37 06 75  
E-mail: ed.lepays@lepays.bf  
lepays91@yahoo.fr  
01 BP 4577 Ouagadougou 01  
Burkina Faso

### FONDATEUR

Boureima Jérémie SIGUE

### DIRECTEUR GENERAL

Beldh'or Cheick SIGUE

### DIRECTEUR DE LA REDACTION

Boundi OUOBA

### REDACTEUR EN CHEF

Dabadi ZOUMBARA

### REDACTEURS EN CHEF ADJOINT

Michel NANA

### SECRETARE GENERAL

DE LA REDACTION

Ben Issa TRAORE

### REDACTEUR EN CHEF DELEGUE

CHARGE DES REPORTAGES

ET DES PROVINCES

Ben Issa TRAORE

### REDACTEUR EN CHEF DELEGUE

CHARGE DE VOTRE SANTE

Valérie TIANHOUN

### REDACTEUR EN CHEF DELEGUE

CHARGE D'EVASION

Dabadi ZOUMBARA

### REDACTEUR EN CHEF DELEGUE

CHARGE DE ACTU BURKINA

Colette DRABO

### REDACTEUR EN CHEF DELEGUE

CHARGE D'INTERNET

Seydou TRAORE

### EQUIPE DE REDACTION

Antoine BATTIONO  
Dabadi ZOUMBARA  
Boundi OUOBA  
Françoise DEMBELE  
Colette DRABO  
Seydou TRAORE  
Ben Issa TRAORE  
Issa SIGUIRE  
Valérie TIANHOUN  
Michel NANA  
Mahamoudou ZONGO  
Boureima KINDO  
Kiswendsida Fidèle KONSIAMBO

### CREDIT PHOTOS

Aristide OUEDRAOGO  
Etienne KAFANDO  
Moussa NAGABILA

### MAQUETTE, PHOTOCOMPOSITION

Adama SAVADOGO  
Haoua SAWADOGO  
Ismaël SIGUE

### DIRECTEUR DE L'IMPRIMERIE

ET WEBMASTER

Daniel OUEDRAOGO

### IMPRESSION

Les Editions "Le Pays"

### REPRESENTATION BOBO

Tél : (226) 20-98-00-95

### REPRESENTATION OUAHIGOUYA

Tél : (226) 24-55-41-60

24-55-33-36

ISSN 0796 - 5036

LA SEMAINE

de RAOGO

COUP DE COEUR

Négociations avec des hommes armés à Bahn : une initiative à encourager

**S**elon des sources dignes de foi, des contacts sont en train d'être noués entre les populations locales et des hommes armés et ce afin de faciliter un retour de la paix dans la commune de Bahn, dans la région du Nord. Il importe peu de savoir qui des populations ou des hommes armés en sont les initiateurs, mais le moins que l'on puisse

dire c'est qu'il s'agit là d'une initiative à encourager. Car si le cas de Bahn réussit, cela pourrait faire école dans d'autres contrées du pays sévèrement touchées par le terrorisme. Surtout quand on sait que « toute guerre, comme on le dit, finit autour d'une table de négociations ». Cela pour dire que la solution militaire n'exclut pas le dialogue □

Lynchage d'un jeune homme à Karpala : il faut arrêter la justice de la rue

COUP DE GUEULE

**U**n jeune homme a été lynché à mort au quartier Karpala de Ouagadougou. Qu'a-t-il fait pour mériter un tel sort ? Difficile d'y répondre. Pour le moins, on sait seulement qu'après l'avoir lynché, les croquants ont jeté le corps en pâture. Voyez-vous ? Il faut que l'on arrête la « justice de la rue ».

Car, à l'allure où vont les choses, personne n'est à l'abri d'un lynchage. Vivement que l'enquête en cours ouverte par la gendarmerie, permette de situer les responsabilités et que les coupables soient châtiés à la hauteur de leur crime afin que cela serve de leçon à tous □

SUR LA BRAISE

FIN DE LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE AU TOGO

Le plus dur reste à faire

**C'**est ce 20 février au soir, que s'achève la campagne pour la présidentielle du 22 février 2020. Sont en lice, sept candidats qui, deux semaines durant, sont allés par monts et par vaux pour conquérir l'électorat à leur cause. Quel bilan tirer de cette campagne de chasse aux électeurs ? Pour en avoir vu pire, par le passé, l'on peut dire que, ce coup-ci, le virage a été plutôt bien négocié dans l'ensemble. La pêche aux voix s'est déroulée dans un climat globalement apaisé, même s'il faut regretter quelques incidents autour de meetings de l'Opposition.

*n'honore pas le pouvoir togolais censé veiller au bon déroulement du processus électoral. Cela dit, maintenant que les regards sont tournés vers le scrutin, le moins que l'on puisse souligner, c'est que le plus dur reste à réaliser ; à commencer par le défi de la mobilisation. Blasés par des consultations électorales toujours*

*Bref, en terme de transparence électorale, le Togo qui passe pour être le trou noir de la démocratie dans la sous-région, est encore loin du compte. En sus du défi de la transparence, l'autre challenge à relever, pour autant que le pouvoir togolais veuille « grandir » sur le plan démocratique, c'est celui de l'indépendance des insti-*

*faire. Il y va non seulement de la responsabilité du pouvoir en place, mais également de celle de l'Opposition qui ne semble pas avoir pris toute la mesure du chemin à parcourir pour provoquer l'alternance dans les urnes. Minée par ses querelles d'ego et toujours incapable de s'unir pour venir à bout des décennies de règne de la famille Gnassingbé, ne continue-t-elle pas à étaler ses divergences sur la place publique ?*

Le Togo peut et doit mieux faire

Ces perturbations, Dieu soit loué, n'ont pas occasionné de pertes en vies humaines. Reste que c'est une ombre au tableau, à laquelle il faut ajouter, hélas, l'absence décriée du financement public pour les partis, dans le cadre de ladite campagne. Un sérieux handicap, s'il en est, qui aura contraint l'Opposition à revoir à la baisse, ses ambitions de campagne. Perçu par d'aucuns, comme une manœuvre de plus, un coup bas supplémentaire du pouvoir togolais destiné à parvenir à ses fins, ce grave manquement

*sans suspense dans un pays où l'alternance relève quasiment du totem, les Togolais se rueront-ils devant les bureaux de vote le 22 février prochain ?*

*tutions qui devraient se montrer plutôt fortes. Taxées d'être à la solde des tenants du pouvoir, celles-ci n'ont jamais posé d'actes de nature à apporter la preuve du contraire. En somme, tant qu'il restera « fort », Faure peut être assuré de disposer de son pays à sa guise ; de se porter candidat à sa succession aussi longtemps qu'il le voudra ou plutôt jusqu'à son dernier souffle comme le lui autorise, du reste, la Constitution longtemps taillée à la mesure de la boulimie du pouvoir des Gnassingbé. Certes, l'on ne saurait passer sous silence l'avancée notable intervenue dans le mode de scrutin qui passe à deux tours. Mais cela ne suffit pas à faire du Togo, une démocratie. Il peut et doit mieux*

*En tous les cas, dans l'immédiat, ce qu'elle a de mieux à faire, c'est de rester vigilante au cours des prochaines heures. Tout au long du scrutin, les opposants à Faure Gnassingbé doivent se donner tous les moyens en leur possession, pour déployer leurs représentants dans tous les bureaux de vote. Mais bien plus, Jean-Pierre Fabre et compagnie doivent s'entourer de précautions pour compiler les résultats en temps réel pour se prémunir contre d'éventuelles fraudes. C'est d'autant plus un impératif que l'Eglise catholique dont la voix compte en terme de crédibilité, a été gentiment priée de s'occuper plutôt de ses fidèles □*

« Le Pays »

## CONSEIL DES MINISTRES

## La révision des listes électorales prorogée jusqu'au 31 mai prochain

**Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou, le mercredi 19 février 2020, en séance ordinaire, de 09 H 20 mn à 13 H 45 mn, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres. Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, entendu une communication orale, procédé à des nominations et autorisé des missions à l'étranger.**

## I. DELIBERATIONS

## I.1. AU TITRE DE LA REFORME DES INSTITUTIONS ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION, LE CONSEIL A ADOPTE NEUF (09) RAPPORTS.

I.1.1. Pour le compte du ministère de l'Administration

territoriale, de la décentralisation et de la cohésion sociale :

- un décret portant prorogation de la période de révision des listes électorales biométriques au titre de l'année 2020.

Ce décret se justifie par la volonté du gouvernement d'assurer une meilleure sécurisation des opérations de révision des listes électorales biométriques. Cette nécessité induit un redécoupage des zones afin de permettre un séjour prolongé des opérateurs de kits chargés de l'enrôlement dans les localités.

L'adoption de ce décret permet de proroger la période de l'opération de révision des listes électorales biométriques jusqu'au 31 mai 2020 pour ce qui concerne le fichier électoral des Burkinabè de l'intérieur.

I.1.2. Pour le compte du ministère de la Justice :

- un décret portant suppression de charges de notaire dans la ville de Ouagadougou pour cause de cessation volontaire d'activités.

L'adoption de ce décret consacre la suppression de la charge notariale précédemment créée à Ouagadougou et occupée par Madame Françoise KIZERBO, pour cause de cessation volontaire d'activités, conformément aux dispositions de la loi n°021-2019/AN du 07 mai 2019 portant statut des Notaires au Burkina Faso.

- un décret portant transfert de charge de notaire et nomination de titulaire de charge.

L'adoption de ce décret permet le transfert de charge de notaire de Monsieur Yacouba DEMBELE de Bobo-Dioulasso à Ouagadougou et sa nomination comme titulaire de cette charge à Ouagadougou, conformément aux dispositions de la loi n°021-2019/AN du 07 mai 2019 portant statut des Notaires au Burkina Faso.

- un décret portant rectification du décret n°2019-1256/PRES/PM/MJ/MINEFID/MESRSI/MCIA du 20 décembre 2019 portant nomination des membres de la Commission nationale de contrôle des mandataires judiciaires.

L'adoption de ce décret permet la rectification du décret ci-dessus indiqué portant nomination de Monsieur Sompagnimidi Joseph KAFANDO, Expert-Comptable, membre représentant l'Ordre national des Experts comptables et des comptables agréés.

I.1.3. Pour le compte du ministère de l'Education nationale, de l'alphabétisation et de la promotion

des langues nationales :

- un décret modificatif du décret n°2016-926/PRES/PM/MATDSI/MJDHPC/MINEFID/MENA du 03 octobre 2016 portant protection du domaine scolaire.

L'adoption de ce décret modificatif vise à renforcer la sécurisation des espaces scolaires et à garantir davantage la quiétude et la sérénité indispensables au bon déroulement des activités scolaires. Il s'agit notamment de la prise en compte des questions de tabac, d'alcool et de stupéfiants en milieu scolaire ainsi que de la précision de la distance de proximité nécessaire à l'établissement d'activités pouvant influencer négativement le développement psychique de l'apprenant.

I.1.4. Pour le compte du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

- un rapport relatif au troisième cadrage macroéconomique 2019 sur la situation économique et financière du Burkina Faso en 2019 et les perspectives sur la période 2020-2022.

Il ressort de ce rapport que l'activité économique enregistre pour 2019 une croissance de 6,0% contre 6,8% en 2018. Cette croissance est imprimée principalement par le secteur tertiaire.

Du côté de la demande, la croissance du PIB réel en 2019 est portée par la consommation finale et l'investissement, avec respectivement 7,4 et 3,6 points de pourcentage de croissance contre 5,6 et 1,8 en 2018.

En ce qui concerne les finances publiques, les recettes totales et dons ont été mobilisés à hauteur de 1 598,1 milliards de F CFA à fin octobre 2019 contre 1 412,0 milliards de F CFA à la même période en 2018, soit une progression de 13,2%.

A fin octobre 2019, les dépenses totales et prêts nets se sont situés à 1 828,0 milliards de F CFA contre 1 563,2 milliards de F CFA à la même période en 2018, soit une hausse de 264,8 milliards de F CFA (+16,9%).

Au total, le déficit global base engagement se situe à 254,0 milliards de F CFA (3,0% du PIB) contre 381,7 milliards de F CFA (4,9% du PIB) en 2018, soit une réduction de 127,8 milliards de F CFA (-33,5%).

En perspectives, sur la période 2020-2022, l'activité économique connaîtrait une croissance de 6,4% en 2020, tirée principalement par le secteur secondaire (+9,9%). Sur la période 2021-2022, elle enregistrerait une croissance de 6,5% en moyenne annuelle sous l'impulsion des activités du secteur tertiaire (+7,8% en 2021 et 7,6% en 2022). L'inflation et le déficit budgétaire devraient respecter la norme communautaire de 3% et le ratio de la dette serait de 40,7% en 2022, en dessous de la norme communautaire. Cependant, les critères de second rang relatifs à la masse salariale et au taux de pression fiscale ne seraient pas respectés.

- un décret portant création de la Caisse d'assurance maladie des Armées (CAMA).  
La création de la CAMA complète le dispositif du

régime d'assurance maladie universelle au Burkina Faso pour ce qui concerne la prise en charge des éléments des forces armées nationales et des membres de leurs familles.

L'adoption de ce décret permet de renforcer de manière significative les capacités opérationnelles des forces armées nationales par une amélioration de la santé du personnel militaire.

- un décret portant liste complémentaire finale pour l'octroi d'une aide spéciale à la réinsertion sociale à des militaires radiés et à des fonctionnaires de police révoqués suite à la mutinerie de 2011.

Lors de la mise en œuvre du décret autorisant le paiement d'une aide spéciale à la réinsertion sociale des militaires radiés et fonctionnaires de police révoqués suite à la mutinerie de 2011, il a été constaté que certains militaires concernés par la mutinerie de 2011 et radiés en décembre de la même année n'avaient pas été pris en compte par le décret.

L'examen des nouvelles réclamations a permis de retenir quarante-six (46) personnes dont quarante-cinq (45) militaires et un (01) fonctionnaire de police.

L'adoption de ce décret permet d'étendre à ces militaires radiés et policiers révoqués, l'aide à la réinsertion sociale octroyée par le gouvernement.

I.1.5. Pour le compte du ministère des Ressources animales et halieutiques :

- un rapport relatif à la conclusion d'un marché par la procédure d'entente directe, pour l'acquisition de vaccins contre la peste des petits ruminants (PPR) et la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) au profit de la Direction générale des services vétérinaires pour la période 2019-2021.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché à la firme MULTI CHEMICAL INDUSTRY (MCI), Mohammedia (Royaume du Maroc) à travers deux contrats de livraison de vaccins d'un montant total de neuf cent quatre-vingt-dix millions trois cent quatre-vingt-deux mille six cent dix-huit (997 382 618) F CFA reparti ainsi qu'il suit :

- trois cent neuf millions deux cent quatre-vingt-trois mille sept cent vingt-cinq (309 283 725) F CFA pour onze millions (11 000 000) de doses de vaccins contre la PPR ;

- six cent quatre-vingt-huit millions quatre-vingt-dix mille huit cent quatre-vingt-treize (688 098 893) F CFA pour six millions (6 000 000) de doses de vaccins contre la PPCB.

Le financement est assuré par le budget du Projet d'appui au développement du secteur de l'élevage au Burkina (PADEL-B) sur ressources IDA.

## I.2. AU TITRE DE LA DYNAMISATION DES SECTEURS PORTEURS POUR L'ECONOMIE ET L'EMPLOI, LE CONSEIL A ADOPTE DEUX (02) RAPPORTS.

Pour le compte du ministère des Infrastructures :  
- un rapport relatif aux résultats de l'appel d'offres national pour les travaux d'amé-

nagement d'environ mille (1 000) kilomètres de pistes rurales dans onze (11) régions du Burkina Faso.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

## REGION DU CENTRE

Lot 1 : PRESCO BTP, pour un montant de quatre cent cinquante-deux millions sept cent vingt-un mille trois cent soixante-douze (452 721 372) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de sept (07) mois.

## REGION DU PLATEAU-CENTRAL

Lot 2 : DYNAMIK SERVICE, pour un montant de six cent quarante-trois millions quatre cent cinquante-huit mille cent quatre-vingt-neuf (643 458 189) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de sept (07) mois ;

Lot 3 : CGTF SARL, pour un montant de cent quarante-cinq millions quatre cent vingt-huit mille sept cent quarante-six (145 428 746) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;

Lot 4 : EKK, pour un montant de quatre cent trente-trois millions neuf cent quarante-neuf mille deux cent quarante-huit (433 949 248) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de sept (07) mois.

## REGION DU CENTRE-NORD

Lot 5 : ESSAF, pour un montant de sept cent dix-huit millions cinq cent dix-sept mille cinq cent quatre-vingt-huit (718 517 588) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de huit (08) mois ;

Lot 6 : UTS SARL, pour un montant de six cent vingt millions cinq cent quatre-vingt mille neuf cent dix (620 580 910) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de huit (08) mois ;

Lot 7 : GTB SARL, pour un montant de quatre cent soixante-dix-neuf millions six cent trente-un mille cinq cent quatre-vingt-seize (479 631 596) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois.

## REGION DES HAUTS-BASSINS

Lot 8 : AOF BURKINA SARL, pour un montant de six cent soixante-dix-neuf millions cent quatre-vingt-huit mille cent quatre-vingt-dix-huit (679 188 198) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de huit (08) mois ;

Lot 9 : GGT SARL, pour un montant de huit cent dix-huit millions trois cent cinquante-six mille sept cent soixante-huit (818 356 768) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de dix (10) mois.

## REGION DES CASCADES

Lot 10 : ESBF, pour un montant d'un milliard deux cent quarante-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille onze (1 244 998 011) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de dix (10) mois.

Suite page 14



## LUTTE CONTRE L'INSECURITE AU BURKINA

### De la nécessité de promouvoir des valeurs de civisme et de patriotisme

**Pour l'auteur du point de vue ci-dessous, l'une des armes devant nous permettre de lutter efficacement contre l'insécurité, est la promotion des valeurs de civisme et de patriotisme. Mais, pour lui, tout ceci n'est possible qu'à travers une « élévation des consciences ». Lisez plutôt !**

La ville de Ouahigouya a accueilli, les 9 et 15 février, des conférences sur le thème « Leadership et citoyenneté dans un contexte de terrorisme grandissant », initiées par le Dr Frédéric Compaoré et Mme Mariam Savadogo/ Traoré (coordonnatrice de l'Association impact jeune Ouahigouya), tous deux alumni du programme Mandela Washington Fellowship (MWF). Ces conférences de renforcement de capacités des élèves, de leurs parents et du corps enseignants du lycée Yamwaya de Ouahigouya, dans les domaines du leadership et de la citoyenneté, s'inscrivent dans le cadre de l'initiative LINC (Leveraging Innovations in New Communities) qui est une des nombreuses consécutives au programme MWF.

Face à l'insécurité grandissante dans « le pays des Hommes intègres » avec son corollaire de conséquences notamment très marquées au plan académique, les initiateurs de ce projet entendent apporter leur contribution à la promotion de la paix au Burkina Faso. L'objectif du projet est de susciter et renforcer chez les participants, les valeurs de civisme, de leadership et de patriotisme afin que ceux-ci jouent pleinement leur rôle citoyen, nécessaire à l'éradication de l'insécurité et à la promotion d'une paix durable.

Dans ce contexte de terreur où la manipulation, la propagande, la subversion, la radicalisation sont les principales stratégies déployées par les ennemis de la Nation. Il convient donc d'anticiper en adoptant des comportements défavorables à leurs desseins diaboliques. Nous sommes appelés à faire attention pour ne pas tomber dans leur piège. Afin de venir à bout de ces ennemis, nous pensons qu'il est nécessaire de retourner leur stratégie contre eux en pratiquant la radicalisation aux valeurs de la citoyenneté, du patriotisme et du leadership des acteurs de nos communautés.

Cela conduira à l'adoption de mesures idoines contre les faiblesses (l'effritement des valeurs de notre cohésion sociale légendaire, famine, pauvreté, naïveté, etc.) exploitées par les ennemis de notre pays et empêchera l'émergence de potentielles recrues pour les organisations terroristes. Nous pouvons beaucoup y contribuer si tant est qu'il y a la volonté de le faire.

Notre vision est celle d'un Burkina

Faso de paix durable, sans incivisme, sans terrorisme et cela passe nécessairement par l'élévation des consciences à un niveau réfractaire à ces vices. De toute évidence, le terrorisme est une entrave à notre développement. Cependant, il convient de remarquer que l'absence de développement est une entrave non négligeable à la lutte contre le terrorisme. Le développement oui, mais comment créer le développement dans un contexte de terreur défavorable ? A n'en pas douter, nos élus ont un premier rôle à jouer, mais cela ne nous dédouane aucunement de notre passivité quant à la mise en œuvre d'actions fortes sur le terrain, étant donné que nous sommes les premiers acteurs concernés.

### Il est d'une impérieuse nécessité dans le contexte actuel que tous les Burkinabè incarnent ces valeurs

Le drame actuel du Burkina Faso est que tout le monde a raison. « Le droit seul ne suffit pas, la raison seule ne suffit pas, le contexte détermine tout », disait Maître Frédéric Titinga Pacéré. De quel droit parlons-nous actuellement ? De quelle raison parlons-nous en ce moment au Burkina Faso ? Une prise de conscience s'impose. Nous aurons tous raison quand le pays sera en paix et chacun en ce qui le concerne devrait voir l'essentiel au lieu de se cantonner sur des droits ou raisons qui n'ont de sens que si le pays est dans une paix véritable.

Cette activité fait suite à plusieurs autres du même type entamées depuis mars 2018 dans le cadre d'un programme initié pour renforcer les valeurs de citoyenneté et de leadership au sein de la population ; ce programme à ce jour a touché directement plus de 3 500 élèves et acteurs ruraux dans plusieurs localités du pays telles que Djibo, Ouagadougou, Fada, Boulsa, Ouahigouya, Manni, Kombissiri, Sibi, etc.

Je ne saurais mentionner que ce programme a bénéficié à certaines occasions de l'appui aussi bien de personnes morales (telles que le département d'Etat américain, la direction générale de la Promotion civique, la mairie de Djibo, l'ambassade des USA au Burkina

Faso, le haut-commissariat de la province du Soum) que de personnes physiques qui ont été aussi convaincues que l'initiateur, en la personne du Dr Frédéric Compaoré et qui y ont apporté leur contribution significative pour une paix durable au Burkina Faso. Nous invitons tous les Burkinabè où qu'ils soient à leur emboîter le pas en s'investissant effectivement dans des œuvres concrètes en faveur de la paix au Burkina Faso.

Ce fut une occasion très enrichissante qui a révélé des stratégies (aussi bien au niveau individuel, au niveau familial qu'au niveau communautaire) et des valeurs à mettre en pratique au profit de notre cher pays. La paix est un comportement et d'une manière ou d'une autre nous exerçons une influence (bonne ou mauvaise) sur notre environnement, sur tout ce qui nous entou-

re; la passivité de cette influence, la bonne (la mauvaise devant être bannie), doit être brisée et nous devons être plus actifs en la mettant au service de ceux qui, autour de nous, en ont besoin. Cela est très significatif dans la lutte contre les fléaux que nous vivons en ce moment. Tout le monde est interpellé, il est d'une impérieuse nécessité dans le contexte actuel que tous les Burkinabè incarnent ces valeurs. Aucune loi ne viendra imposer la fraternité, la compassion, le respect, la tolérance et toutes ces valeurs de cohésion et de paix véritables. Seule la prise de conscience que notre existence en dépend, suivie d'actions concrètes et sincères, nous l'assurerons. Demandons-nous ce que nous voulons réellement pour notre cher pays.

Nos remerciements à tous les acteurs notamment à l'Association impact jeune), à l'Association des parents d'élèves du lycée Yamwaya de Ouahigouya, à la direction du lycée Yamwaya et particulièrement au proviseur M. Ouatéba Ouédraogo dont la parfaite collaboration a permis la bonne tenue de cet événement. Rendez-vous a été donné pour évaluer la concrétisation de l'engagement des différents participants qui ont été exhortés à élaborer et mettre en application des projets en faveur de la paix au Burkina Faso ☐

Dr Frederic R. COMPAORE  
(frederic2016@gmail.com)

**LES EDITIONS "LE PAYS"**

# EVASION

HEBDOMADAIRE BURKINABE DE DETENTE EDITE PAR LES EDITIONS "LE PAYS"  
B.F : 250 F CFA / R.C.I : 350 F CFA 23<sup>e</sup> année

**SOLUTIONS A NOS PROBLEMES**

« Après 14 ans de vie, ma concubine me dit que notre enfant n'est pas de moi » p.5

**HAUTE SPIRITUALITE**

Le secret pour réussir sa vie p.3

**ABDOULAYE TAPSOBA, PRODUCTEUR ET CADREUR DE CINEMA**

**« Je me demande comment un producteur qui investit des millions de F CFA sur un artiste, peut le voler »** p.7

**COULEURS DE VIE**

Serez-vous prêt à vous remarier après un divorce douloureux ? p.4

**SANTE**

Bond de 81% des cas de cancers dans les pays pauvres d'ici à 2040, selon l'OMS p.8

**\* FBF : Boureima Maïga déchu de son titre d'agent de joueurs**

Selon nos informations, Boureima Maïga, ancien international burkinabè devenu manager de football, a été déchu de son titre d'agent de joueurs par le secrétariat général de la Fédération burkinabè de football (FBF). Cette décision daterait du 4 janvier 2020. Quelles en sont les raisons ? On n'en sait pas plus pour l'instant.

**\* Criminalité dans la sous-région : la Police nationale tire la sonnette d'alarme**

Cette note a été publiée par la Police nationale sur page Facebook : « Depuis un certain temps, l'un de nos consulats généraux basés dans un des pays voisins, enregistre des plaintes de façon régulière d'élèves et d'étudiants venus du Burkina Faso pour être employés par des sociétés dites minières ou pétrolières. Dans la pratique, un avis de recrutement au compte d'une société dénommée « Anglo-gold Ashanti » ou « Sinopec », basée dans ce pays, est lancé par des arnaqueurs. L'avis de recrutement donne droit à une lettre d'admission invitant l'intéressé à se présenter au lieu indiqué en territoire étranger, pour le versement d'une forte somme d'argent. Le versement de la somme, dans une manœuvre dolosive, se faisant sans reçu, donne droit à l'adhésion dans ladite société. Une fois la somme acquise, la victime est dépouillée de son argent et de son téléphone, puis empêchée de quitter les lieux. Dans d'autres cas, le lien entre la victime et les malfaiteurs est automatiquement rompu et par la suite, l'intéressé se retrouve sans argent ni emploi. Le comble, les nouvelles victimes sont séparées des anciennes pour éviter toute communication, le temps de les convaincre. Il est même interdit de communiquer avec les parents. Cependant, ils sont autorisés à envoyer des messages qui sont contrôlés par les leaders du réseau. La situation des victimes ressemble à une vie carcérale. Au regard de cette situation qui prévaut, la Police nationale invite l'ensemble des citoyens à plus de précaution. A cet effet, elle les invite à se méfier des offres allé-

# Révélation

*chantes en vérifiant toujours l'authenticité des canaux d'informations sur les offres d'emploi, éventuellement sur les sites web des dites sociétés. Par ailleurs, il faut toujours alerter les représentations diplomatiques du Burkina Faso à l'extérieur en cas de soupçons sur de tels réseaux et signaler tout cas suspect aux forces de sécurité en appelant les numéros verts suivants : 16, 17 et 1010. La police nationale, une force publique au service des citoyens ! ».*

**\* Centre-Nord : 6 personnes tuées dans l'attaque d'un marché à Nioumbila**

Il nous est revenu que des hommes armés non identifiés ont attaqué, le 18 février dernier, le marché du village de Nioumbila, une localité située à une trentaine de kilomètres au Sud-Est de Bourzanga, dans la région du Centre-Nord. D'après certaines sources, au moins 6 personnes ont été tuées.

**\* Défense nationale : des soldats burkinabè au Flintlock20 en Mauritanie et au Sénégal**

Ceci est un communiqué de l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique à Ouagadougou : « Le Burkina Faso participe au Flintlock20 aux côtés de plus de 30 pays partenaires en Mauritanie et au Sénégal, du 17 au 28 février 2020. Le plus important exercice des Forces d'opérations spéciales d'AFRICOM renforce les principaux partenaires de la région pour lutter contre les organisations extrémistes violentes, protéger leurs frontières et assurer la sécurité de leur peuple. Les Etats-Unis sont un partenaire indéfectible au moment où le Burkina Faso est confronté à des menaces extérieures pour sa sécurité et sa stabilité. Notre approche se concentre sur le renforcement des capacités des Forces de sécurité burkinabè à répondre à ces menaces ».

**\* Situation nationale: les déplacés continuent d'arriver à Yako**

Après le quartier Yagbrado au secteur 4 de Yako, c'est celui de Namssigui au secteur 6, qui enregistre l'arrivée des déplacés internes. Venus à bord d'un véhicule 10 tonnes, ces centaines de femmes, d'hommes et d'enfants ont trouvé leur point de chute dans ledit quartier, le 17 février dernier. Ils ont fui les violences terroristes depuis la ville de Silgagui dans le Soum.

**\* Bissiga dans le Passoré : une personne âgée et sa femme bannies pour sorcellerie**

Etienne Romba dit «Kiinda» et sa femme ont été bannis, le 14 février dernier, du village de Bissiga, localité située à quelque 15 km de Yako. Ils

sont accusés d'avoir été à l'origine de la mort d'un jeune homme âgé d'environ 30 ans du nom de René Romba. Les infortunés ont été chassés du village après le port du «sion-go» qui, à ce qu'on dit, les aura reconnus comme étant des sorciers.

**\* Commune de Gourcy : les écoles ont reçu les vivres de 2018-2019**

Les écoles primaires publiques et privées et les Centres d'éveil et d'éducation préscolaire (CEEP) de la commune de Gourcy, province du Zondoma, ont enfin reçu leur dotation en vivres pour le compte de l'année scolaire 2018-2019 et ce, courant janvier 2020. Ce sont au total 4 635 sacs de riz de 50 kg, 1 082 sacs de haricot de 50 kg et 1 260 bidons d'huile de 20 litres, qui ont été répartis aux 114 écoles primaires publiques et privées 3 CEEP que compte la commune. De sources bien introduites, le fonctionnement des cantines scolaires est effectif dans tous les établissements □

**ANNONCE LEGALE**

**CABINET D'AVOCATS MARIE OUEDRAOGO**  
**EPOUSE BAGORO**

**AVOCAT A LA COUR**  
**09 BP 1391 OUAGADOUGOU 09, TEL. : 25 36 43 44**

**VENTE SUR SAISIE IMMOBILIERE AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHERISSEUR**

|   |   |
|---|---|
| <p>A l'audience ordinaire de la Chambre Civile du Tribunal de Grande Instance de Ouagadougou, salle des audiences du Palais de justice de ladite ville, le mercredi onze mars deux mille vingt (11/03/2020) à huit (08) heures du matin;</p> <p><b>CREANCIER POURSUIVANT</b></p> <p>A la requête de International Business Bank en abrégé «IB bank », (ancienne Banque de l'Habitat du Burkina Faso) Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 22 826 750 000 F CFA, ayant son siège social à Ouagadougou au 1200, Avenue TANSOBA Goalma, 01 BP 5585 Ouagadougou 01, Tél. : 25 30 63 33/35, Fax: 25 30 63 37, immatriculée au RCCM de Ouagadougou sous le n°BF OUA 2018 M 8036, IFU N°00004347A et agréée IB n° C 0139 K; représentée par son Directeur Général, ayant pour conseil Maître Marie OUEDRAOGO épouse BAGORO, Avocat à la Cour, 09 BP 1391 Ouagadougou 09, sis à Wayalghin, avenue Zamsé, route de Fada N'Gourma, non loin de la MACO dans l'immeuble abritant «Flash pressing», Tél. : 25 36 43 44, E-mail: cabmariebo@yahoo.com;</p> <p>Et en vertu de la convention, notariée de compte courant avec affectation hypothécaire formalisée le 21 décembre 2012 par devant Maître Perpétue COULIDIATI/SY, Notaire demeurant à Ouagadougou, et dûment revêtue de la formule exécutoire; Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble bâti dont la désignation suit:<br/>Immeuble formant la parcelle 07 du lot 29 de la section 379 d'une superficie de 364 m2 sis au secteur 17 (ex-secteur 23) de la commune de Ouagadougou, objet du Permis urbain d'habiter (PUH) n°0172972/206 du 10 janvier 2011 et du titre foncier n°1371 établi au nom de SOBGO Lougri. Ainsi qu'au surplus ledit immeuble s'étend, se poursuit et se comporte sans aucune exception ni réserve.</p> | <p><b>DEBITEUR SAISI ET CONSTITUANT HYPOTHECAIRE</b></p> <p>Lequel immeuble appartient à Madame SOBGO Lougri, née le 1<sup>er</sup> janvier 1961 à Pouytenga, commerçante de nationalité burkinabè domiciliée à Pouytenga au secteur n°2, BP 144 Pouytenga, Tél.: 70 27 65 85/ 78 05 80 32.</p> <p><b>MISE A PRIX : Trente Un Millions (31 000 000) de F CFA</b></p> <p>Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par Maître Marie OUEDRAOGO, épouse BAGORO, Avocat à la Cour et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Ouagadougou le 08/11/2019, les enchères seront reçues conformément aux dispositions de la Loi.</p> <p>Elles seront portées, soit par ministère d'Avocat, soit par les enchérisseurs eux-mêmes en leur nom personnel ou au nom de ceux que la Loi leur permet de représenter en Justice.</p> <p>Elles ne seront recueillies qu'autant qu'elles seront portées par des personnes notoirement solvables.</p> <p><b>LES ENCHERES SERONT DE CENT MILLE (100 000) F CFA</b></p> <p>Fait et rédigé à Ouagadougou, le 18/02/2020</p> <p>Me Marie OUEDRAOGO, épouse BAGORO</p> <p>Pour tous renseignements, s'adresser au Cabinet de Maître Marie OUEDRAOGO, épouse BAGORO, Avocat à la Cour, 09 BP 1391 Ouagadougou 09, sis à Wayalghin, avenue Zamsé, route de Fada N'Gourma, non loin de la MACO dans l'immeuble abritant «Flash pressing », Tél. : 25 36 43 44, E-mail: cabmariebo@yahoo.com.</p> |
|---|---|

# 7 jours dans le Boulkièmdé

Modeste BATIONO (Correspondant)

MEDIAS ET SECURITE

## Les communicateurs et journalistes de Koudougou pour un traitement rigoureux de l'information

Les Hommes de médias représentants les différentes presses nationales et locales, réunis au sein de la Coordination des communicateurs de Koudougou (CCK), ont organisé un panel, le 13 février dernier. Objectif : relancer la question du traitement de l'information dans un contexte d'insécurité.

*Médias locaux face aux défis sécuritaires* ». Actualité oblige, c'est sur ce thème que la Coordination des communicateurs de Koudougou (CCK) a mené la réflexion dans la journée du jeudi 13 février 2020 au Centre Abbé Pierre de Koudougou. En effet, avec les attaques terroristes à répétition que connaît notre pays, il est temps que chaque acteur fasse attention pour ne pas faire la promotion des terroristes. C'est ce qui justifie le choix de cette thématique.

Et ils étaient environ une trentaine de participants qui n'ont pas marchandé leur présence à cette activité qui s'inscrit, par ailleurs, dans le cadre des activités de la Coordination. « Nous avons jugé mieux de réunir nos confrères autour de cette thématique pour qu'ensemble, on puisse se partager les expériences, se donner des conseils sur le traitement de l'information que nous publions », a laissé entendre le président de la CCK, Simon Gansoré, par ailleurs directeur de la radio Palabre. Il a remercié ses



Modeste BATIONO

Une vue des participants au panel

confrères pour leur mobilisation qui prouve que la question de l'insécurité est l'affaire de tous. Ont animé cette conférence, François Kaboré de Sidwaya, Cyrille Zoma de l'Observateur Paalga et le représentant du CSC, Pascal Bako. Ensemble les panelistes ont invité leurs confrères au professionnalisme et à la rigueur dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information, car le journaliste a une responsabilité sociale. Et dans notre contexte actuel marqué par le terrorisme, avant de diffuser une information, chacun doit se demander de son importance pour son lectorat ou son auditoire. Toute chose qui, sont-ils unanimes, évitera de faire la propagande des terroristes par la manière de donner l'information. Au cours des

échanges qui ont duré plus de 3 heures d'horloge, ce ne sont pas les cas d'école qui ont manqué. Tenant compte de la pertinence des questions et de la motivation des participants, le président a reconnu que l'organisation de ce panel était un impératif, car l'enjeu sécuritaire est une question qui interpelle tout le monde. Même si pour le moment aucun membre de la Coordination n'est pointé du doigt pour information sécuritaire mal traitée, il nourrit l'espoir que cette rencontre va les amener à être plus attentifs et rigoureux dans le traitement de l'information.

La journée a pris fin par une cérémonie de présentation de vœux de nouvel an entre les membres de la CCK, question de promouvoir la cohésion sociale entre les Hommes de médias de Koudougou □

## ECOLE "A" DE GOURCY Les plus petits ont réintégré leur bâtiment

Après avoir passé tout le premier trimestre de l'année scolaire 2019-2020, d'abord à l'air libre puis sous des tentes, les élèves des Cours préparatoires 1re et 2e années (CP1 et CP2) ont regagné le bâtiment relooké abritant leurs salles de classe, le 18 janvier 2020, à la grande satisfaction des élèves et des enseignants.

Il a fallu plus de 3 mois à l'Entreprise Konaté Yacouba et frères (EKIF) pour réhabiliter le bâtiment abritant les 3 salles de classe des élèves de CP1 et du CP2 et le magasin de l'école A de Gourcy, qui avait été décoiffé le 20 juin 2019 par un vent violent. Les travaux ont consisté à la réfection du toit, à la pose de la sape, à la peinture du bâtiment et à la réalisation d'un auvent. Lesdits travaux dont la fin était prévue pour la première semaine du mois de novembre 2019, ont accusé un

retard du fait de l'écroulement de l'auvent et de la reprise de la sape.

C'est finalement le 17 janvier 2020 que le bâtiment a été réceptionné provisoirement par la mairie de Gourcy qui en a assuré le financement. Impatients de travailler dans de meilleures conditions, surtout en ce temps d'harmattan, les 81 élèves de CP1, les 70 autres du CP2 et leurs maîtres ont procédé immédiatement au nettoyage des classes qu'ils ont intégrées dès le lendemain, soit le 18 janvier



P. B. Winninmi ILBOUDO

Une vue du bâtiment réhabilité

dernier. Aussi, ceux du CE1 qui avaient été relogés dans un autre bâtiment de l'école ont regagné leur classe relookée. Ainsi, les tentes ont été restituées à la direction régionale de l'Éducation préscolaire, primaire et non formelle (DREPPNF) du Nord à Ouahigouya.

Le 18 février 2020, une délégation de la direction provinciale de l'Éducation préscolaire, primaire et non formelle (DPEPPNF) du Zondoma, conduite par son premier responsable, Ouindinkonté Ouédraogo, y a fait un tour pour,

d'une part, constater de visu la fin des travaux et, d'autre part, encourager les maîtres et les élèves des classes concernées □

P. B. Winninmi ILBOUDO  
(Correspondant)

Pour savoir si une pile est de bonne qualité, lâchez la pile à 1 cm d'une surface plane. Si la pile reste debout à la verticale, cela veut dire qu'elle est encore bonne □

LUTTE CONTRE L'INSUFFISANCE RENALE

# Un besoin de 350 millions pour un centre de dialyse

L'Association pour l'utilisation du rein artificiel en Afrique (AURAF) a été sensible aux souffrances des nombreuses personnes malades de l'insuffisance rénale. Elle a décidé de créer un centre de dialyse à leur profit. Cette information a été donnée le mardi 18 février 2020, au centre culturel les Bambous de Bobo-Dioulasso, lors d'une conférence de presse animée par Fodé Alexandre Diakité et Dr Fatoumata Diallo.

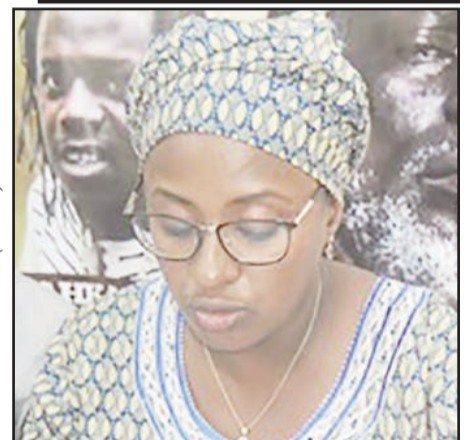
**C'**est pour aider les personnes malades de l'insuffisance rénale, que l'Association pour l'utilisation du rein artificiel en Afrique (AURAF) a décidé de créer un centre de dialyse. Selon le Dr néphrologue Fatoumata Diallo, il y a plus de 100 personnes alitées au Centre hospitalier universitaire Souro Sanou et chaque jour, des malades y arrivent à des phases terminales. L'AURAF compte sur les bonnes volontés pour l'aider à créer ce centre qui servira à plus d'une personne et aura une capacité de 12 générateurs extensibles à 20. Il sera doté de 50 lits. D'ores et déjà, la participation du Conseil municipal de Bobo-Dioulasso à hauteur de 50 millions de F CFA et à travers le don de deux bâtiments devant abriter ce centre de dialyse, est appréciée par les membres de l'association. Mais le besoin à rechercher qui s'élève à 300 millions de F CFA reste encore énorme. L'AURAF comp-



Le présidium de la conférence de presse

te organiser des méga-concerts avec l'appui de Ticken Jah Fakolly et certains artistes bur-

kinabè tels que Jahkasa qui réside en France, Daisy Bafola, Dez Altino, la star du football Ber-



Selon Dr Fatoumata Diallo, le besoin pour la réalisation du centre de dialyse s'élève à 350 millions de F CFA



Les participants à la conférence de presse

trand Traoré, etc. Pour avoir les fonds nécessaires. Au cours de ces concerts, il y aura des messages pour faire connaître L'AURA et surtout pour sensibiliser la population. L'association compte aussi organiser des levées de fonds. Des comptes permettront à bien d'autres personnes de donner leur contribution à distance □

Emmanuel SOMBIE  
(Correspondant)

## NUMEROLOGIE ET REVES

### REVER DE CINEMA

Dans votre rêve de cette nuit, apparaissait le terme cinéma. Il y a plusieurs significations au rêve de cinéma.

#### Première interprétation du rêve de cinéma

Rêver de cinéma décrit souvent les projections de notre imaginaire, il met en scène nos peurs intérieures,

nos fantasmes, nos envies les plus intimes, nos passions et nos traumatismes.

Rêver de cinéma et voir un écran de cinéma, c'est comme si l'on se regardait dans un miroir.

Rêver de cinéma peut révéler chez le rêveur une certaine frustration vis-à-vis de la vie. Etre dans un cinéma en rêve et voir une projection, signifie que vous voyez trop grand dans un de vos projets.

Rêver de cinéma et y aller avec des collègues est un signe de protection.

#### Deuxième interprétation de rêve de cinéma

Rêver de cinéma est un rappel à la sagesse, car vous risquez fort de ne pas réussir dans des entreprises trop scabreuses; si vous tenez la caméra: vous allez apprendre un secret.

Voir un mauvais film dans un rêve signifie que vous rencontrerez des problèmes de communication avec quelqu'un de votre entourage. Rêver de cinéma veut dire que vous ne souhaitez pas prendre parti dans une affaire de conflit.

Aller au cinéma, pas avec la personne que vous aimez en rêve, présage d'un changement dans votre vie amoureuse.

#### Chiffres de chance associés au rêve de cinéma.

Si vous rêvez de cinéma vous pouvez jouer ces chiffres : 45, 3, 27, 2, 19 et 20 □

ATLANTE



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

**L'UNICEF BURKINA LANCE UN APPEL D'OFFRES EN VUE DE LA SIGNATURE D'UN ACCORD A LONG TERME (LTA1) POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL ET KITS POUR LES URGENCES**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de Travail Annuel, l'UNICEF Burkina Faso lance un appel d'offres ouvert à toutes les entreprises agréées, pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, pour « **La sélection d'entreprises en vue de la mise en place d'accords à Long Terme (LTA) pour la fourniture de matériel et kits pour les urgences** ».

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent retirer la version électronique du dossier d'appel d'offres à l'Immeuble SOPAM, au 1<sup>er</sup> étage, du lundi au vendredi de 10h00 à 13h00 (se munir d'une clé USB neuve ; ou consulter et télécharger sur le Site United Nations Global Marketplace (UNGM) à travers le lien ci-dessous: <https://www.ungm.org/Public/Notice/103353>

**La date limite de dépôt est fixée au 27 février 2020 à 10h 00**



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

**L'UNICEF BURKINA LANCE UN APPEL D'OFFRES EN VUE DE LA SIGNATURE D'UN ACCORD A LONG TERME (LTA1) POUR LA LOCATION DE VEHICULES**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de Travail Annuel, l'UNICEF Burkina Faso lance un appel d'offres ouvert à toutes les entreprises agréées, pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, pour « **La sélection d'entreprises en vue de la mise en place d'accords à Long Terme (LTA) pour la location de véhicules** ».

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent retirer la version électronique du dossier d'appel d'offres à l'Immeuble SOPAM, au 1<sup>er</sup> étage, du lundi au vendredi de 10h00 à 13h00 (se munir d'une clé USB neuve.

**La date limite de dépôt est fixée au 02 mars 2020 à 17h 00**



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

### L'UNICEF BURKINA LANCE UN APPEL D'OFFRES EN VUE DE LA SIGNATURE D'UN ACCORD A LONG TERME (LTA1) POUR L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DE VEHICULES

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de Travail Annuel, l'UNICEF Burkina Faso lance un appel d'offres ouvert à toutes les entreprises agréées, pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension, pour «**La sélection d'entreprises en vue de la mise en place d'accords à Long Terme (LTA) pour l'entretien et la réparation de véhicules**».

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent retirer la version électronique du dossier d'appel d'offres à l'Immeuble SOPAM, au 1er étage, du lundi au vendredi de 10h00 à 13h00 (se munir d'une clé USB neuve).

**La date limite de dépôt est fixée au 02 mars 2020 à 17h 00**

**REMERCIEMENTS & FAIRE PART**




La grande famille TRAORE à Kourouma, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso,

Les familles SES-SOUMA, COULI-BALY, KONATE, TRAORE, DAO, à N'Dorola, Dingasso, Silorola, Téoulé,

La veuve TRAORE Nadiéré Marie Thérèse, à Gounghin / Ouagadougou, les enfants, les petit-fils et petites-filles,

Les familles alliées COMPAORE, SES-SOUMA, KONDE KAGAMBEGA, SEGUEDA, MILLOGO, TRAORE, à Niaogho, N'Dorola, Dédougou, Laye, Loumana, Lena, Dourtenga, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso

ont la profonde douleur de vous annoncer le rappel à Dieu de leur frère, cousin, oncle, époux, père, grand-père, beau-père,

**Nazanga François TRAORE,** Attaché de santé à la retraite, à l'âge de 78 ans, le samedi 8 février 2020 à Kourouma, dans la province du

Kéné Dougou. L'inhumation a eu lieu le dimanche 9 février 2020 à Kourouma.

Très touchées par vos nombreuses marques de compassion, de solidarité et de fraternité, elles vous réitèrent leur profonde gratitude, leur reconnaissance et leurs sincères remerciements pour votre accompagnement et vos soutiens multiples lors du rappel à Dieu et de l'inhumation de leur cher regretté. Elles sollicitent votre indulgence pour ne pas citer de noms de peur d'en oublier.

Que le Tout-Puissant vous comble de grâces infinies et vous rende au centuple vos bienfaits.

Par ailleurs, elles vous convient à la Messe pour le repos de l'âme de notre cher regretté le dimanche 23 février 2020 à 9h00 en l'Eglise Saint Pierre de Gounghin, de Ouagadougou.

Union de prière !



## WEND-PANGA

La Radio du Progrès

Pour vos communiqués, spots publicitaires, jeux et productions radiophoniques, publiereportages, couvertures médiatiques dans la région du Nord et environnants, contactez-nous au 70 42 76 27 / 76 04 61 80 / 70 74 71 78 / 78 09 21 67.

Groupe de presse Les Editions « Le Pays »

# ACTUBURKINA

Lisez et faites lire ActuBurkina, un site d'informations nationales et internationales qui vous plonge au cœur de l'actualité.

Tapez : [actuburkina.net](http://actuburkina.net).

Suite de la page 7

**REGION DU NORD**

Lot 11 : CED B, pour un montant de cinq cent soixante-dix-neuf millions trois cent quatre-vingt-dix-neuf mille cent soixante-seize (579 399 176) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de sept (07) mois ;

Lot 12 : EKS SA, pour un montant de cinq cent trente-trois millions deux cent quarante-un mille neuf cent trente (533 241 930) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de sept (07) mois ;

Lot 13 : EEBTP/EBRIF, pour un montant de sept cent douze millions trente-huit mille quatre cent treize (712 038 413) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de huit (08) mois ;

Lot 14 : PLANETE CONSTRUCTION, pour un montant de trois cent trente-deux millions cinq cent soixante-sept mille trois cent soixante-quatorze (332 567 374) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de sept (07) mois.

**REGION DU CENTRE-OUEST**

Lot 15 : ENIAM SA, pour un montant de sept cent soixante-huit millions neuf cent soixante-huit mille sept cent-vingt-un (768 968 721) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de huit (08) mois ;

Lot 16 : NHI SARL, pour un montant de quatre cent quatre-vingt-sept millions sept cent quatre-vingt-onze mille quarante-trois (487 791 043) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de sept (07) mois ;

Lot 17 : LORYNE, pour un montant de six cent quarante-quatre millions six cent quatre-vingt-treize mille cinq cent dix-neuf (644 693 519) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de dix (10) mois ;

Lot 18 : GITRAP, pour un montant de quatre cent neuf millions cinq cent trente mille huit cent trente-sept (409 530 837) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois.

**REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN**

Lot 19 : ECW, pour un montant de neuf cent quatorze millions deux cent quatre-vingt-huit mille quatre cent trente-sept (914 288 437) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de dix (10) mois ;

Lot 20 : ECHA, pour un montant de neuf cent quatorze millions deux cent quatre-vingt-six mille six cent quatre-vingt-deux (914 286 682) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de huit (08) mois ;

Lot 21 : SOGESB SARL, pour un montant de quatre cent soixante-onze millions cent cinquante-un mille cinq cent-vingt-un (471 151 521) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;

Lot 22 : UST SARL, pour un montant de cinq cent cinquante-quatre millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent (554 997 300) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de huit (08) mois ;

Lot 23 : BECO, pour un montant de sept cent-vingt-un millions cinq cent-vingt-un mille sept cent dix-sept (721 521 717) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de huit (08) mois ;

Lot 24 : TTM, pour un montant de six cent vingt-sept millions six cent vingt-six mille deux cent-vingt-un (627 626 221) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de huit (08) mois.

**REGION DE L'EST**

Lot 25 : Groupement SAAT SA/GERICO BTP,

pour un montant de quatre cent treize millions six cent trente-six mille quatre cent cinquante-cinq (413 636 455) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois ;

Lot 26 : ESDP SARL, pour un montant de sept cent cinquante-six millions huit cent quatre-vingt-treize mille sept cent quarante-trois (756 893 743) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de huit (08) mois ;

Lot 27 : EG2S, pour un montant de quatre cent soixante-cinq millions deux cent trois mille huit cent vingt-cinq (465 203 825) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de sept (07) mois ;

Lot 28 : EBTM, pour un montant de cinq cent dix millions neuf cent quinze mille six cent neuf (510 915 609) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois.

**REGION DU CENTRE-EST**

Lot 29 : GH CONSTRUCTION, pour un montant d'un milliard cinquante-cinq millions cinq cent quatre-vingt-douze mille soixante-dix-neuf (1 055 592 079) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de dix (10) mois ;

Lot 30 : Groupement SUD SERVICE/MONDIAL TRANSCO, pour un montant de six cent douze millions cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent vingt (612 198 220) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de sept (07) mois.

**REGION DU CENTRE-NORD**

Lot 31 : TARA'S SERVICE, pour un montant de six cent vingt-trois millions cent quarante-sept mille neuf cent vingt-trois (623 147 923) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de huit (08) mois ;

Lot 32 : Groupement ENCO TP SARL/EZTGF SARL, pour un montant de sept cent trente-deux millions cent soixante-quatorze mille sept cent soixante-dix-huit (732 174 778) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de huit (08) mois.

**REGION DU CENTRE-OUEST**

Lot 33 : ERIF SARL, pour un montant de six cent treize millions cinq cent seize mille cent soixante-sept (613 516 167) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de sept (07) mois.

**REGION DU CENTRE-SUD**

Lot 34 : SIGMA ALL TRADING SARL, pour un montant de trois cent dix-neuf millions quatre-vingt-quatorze mille quatre cent deux (319 094 402) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de sept (07) mois.

**REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN**

Lot 35 : BILCO SARL, pour un montant de quatre cent trente-quatre millions sept cent soixante-dix-sept mille trois cent soixante-douze (434 777 372) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de sept (07) mois.

**REGIONS DU CENTRE ET DU CENTRE-OUEST**

Lot 36 : FASO CONCEPT, pour un montant de huit cent trente-deux millions quatre cent cinquante-deux mille sept cent vingt-neuf (832 452 729) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de dix (10) mois.

**REGION DU PLATEAU-CENTRAL**

Lot 37 : SNT SARL, pour un montant de sept cent sept millions neuf cent neuf mille neuf cent quarante-deux (707 909 942) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de huit (08) mois.

**REGION DU NORD**

Lot 38 : ENTREPRISE DE L'AVENIR, pour un montant d'un milliard quatre cent soixante-quatre millions huit cent quarante-quatre mille

neuf cent soixante-dix-neuf (1 464 844 979) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de dix (10) mois.

**REGION DU PLATEAU-CENTRAL**

Lot 39 : FASO CONTRACTOR, pour un montant d'un milliard trois cent trente-sept millions quatre cent cinquante-deux mille huit cent quatre-vingt-sept (1 337 452 887) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de dix (10) mois.

**REGION DU CENTRE-NORD**

Lot 40 : LPC, pour un montant de cinq cent soixante-neuf millions huit cent deux mille huit cent quarante-trois (569 802 843) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de huit (08) mois.

**REGION DU CENTRE-SUD**

Lot 41 : JOC-ER SA, pour un montant d'un milliard soixante-treize millions six cent vingt-huit mille cent soixante-cinq (1 073 628 165) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de dix (10) mois.

**REGION DU CENTRE-OUEST**

Lot 42 : AGCI SARL, pour un montant de six cent soixante un millions cent quatre-vingt-seize mille trois cent trois (661 196 303) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de dix (10) mois.

**REGION DU PLATEAU-CENTRAL**

Lot 43 : Groupement ETMCF/YIDIA, pour un montant de cinq cent onze millions huit cent soixante-dix mille sept cent soixante-trois (511 870 763) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de sept (07) mois.

Le montant total des attributions s'élève à vingt-huit milliards quatre cent trente-sept millions six cent quatre-vingt-quatre mille sept cent deux (28 437 684 702) F CFA TTC.

Le financement est assuré par le budget de l'Etat, gestion 2020.

Pour le suivi contrôle des travaux, le Conseil a marqué son accord pour l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

**REGIONS DE LA BOUCLE DU MOUHOUN ET DU CENTRE-OUEST**

Lot 1 : Aquatis consultation, pour un montant de cent quatre-vingt-dix-huit millions quarante-trois mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (198 043 594) F CFA TTC, pour les lots (23, 24, 16) avec un délai d'exécution de huit (08) mois ;

**REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN**

Lot 2 : GRETECH, pour un montant de deux cent vingt un millions huit cent huit mille huit cent vingt-cinq (221 808 825) F CFA TTC, pour les lots (22, 19, 35) avec un délai d'exécution de huit (08) mois pour le lot 22, dix (10) mois pour le lot 19, et sept (07) mois pour le lot 35 ;

Lot 3 : BETAIC, pour un montant de cent treize millions cinq cent cinquante-quatre mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (113 544 994) F CFA TTC, pour les lots (20 et 21), avec un délai d'exécution de huit (08) mois pour le lot 20 et de six (06) mois pour le lot 21 ;

**REGION DES CASCADES**

Lot 4 : Cabinet CEITP SARL, pour un montant de cent vingt-neuf millions cent quatre-vingt mille trois cent un (129 180 301) F CFA TTC, pour le lot 10, avec un délai d'exécution de dix (10) mois ;

**REGION DU CENTRE-EST**

Lot 5 : CET SERVICES, pour un montant de cent cinquante-neuf millions cent trente-neuf mille trente (159 139 030) F CFA TTC, pour les lots 29 et 30 avec un délai d'exécution de dix (10)

mois pour le lot 29 et de 7 mois pour le lot 30 ;

**REGION DU CENTRE-OUEST**

Lot 6 : ATESE/EMF SERVICE, pour un montant de cent quatre-vingt-quinze millions neuf cent soixante mille quatre cent soixante-neuf (195 960 469) F CFA TTC, pour les lots 33, 36 et 15, avec un délai d'exécution de sept (07) mois pour le lot 33, dix (10) mois pour le lot 36 et huit (08) mois pour le lot 15 ;

Lot 7 : OZED, pour un montant de deux cent trente-huit millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent quatre-vingt-huit (238 297 788) F CFA TTC, pour les lots 17, 42 et 26 avec un délai d'exécution de dix (10) mois pour les lots 17 et 42 et de huit (08) mois pour le lot 26 ;

**REGIONS DU CENTRE-NORD ET DU NORD**

Lot 8 : INGETECH, pour un montant de cent trente-huit millions cent deux mille trois cent quatre-vingt-dix-neuf (138 102 399) F CFA TTC, pour les lots 5 et 13, avec un délai d'exécution de huit (08) mois ;

**REGIONS DU CENTRE-NORD ET DE L'EST**

Lot 9 : CAFI-B, pour un montant de deux cent cinq millions deux cent trente un mille huit cent quarante-trois (205 231 843) F CFA TTC, pour les lots 7, 32 et 26 pour un délai d'exécution de six (06) mois pour le lot 6 et de huit (08) mois pour les lots 32 et 26 ;

**REGION DU CENTRE-NORD**

Lot 10 : CETIMO, pour un montant de cent quatre-vingt-seize millions soixante-dix-sept mille huit cent vingt-huit (196 077 828) F CFA TTC, pour les lots 6, 40 et 31, avec un délai d'exécution de huit (08) mois ;

**REGIONS DU CENTRE ET DU CENTRE-SUD**

Lot 11 : T CONSULT, pour un montant de deux cent deux millions quatre cent quinze mille deux cent vingt-trois (202 415 223) F CFA TTC, pour les lots 1, 36, 41 et 34, avec un délai d'exécution de sept (07) mois pour le lot 1 et 34, de dix (10) mois pour les lots 36 et 41 ;

**REGION DE L'EST**

Lot 12 : GIE, pour un montant de cent vingt-six millions quarante-trois mille sept cent quarante-cinq (126 043 745) F CFA TTC, pour les lots 25, 28 et 27, avec un délai d'exécution de six (06) mois pour les lots 25 et 28 et de sept (07) mois pour le lot 27 ;

**REGION DES HAUTS-BASSINS**

Lot 13 : MEMO, pour un montant de cent quatre-vingt-un millions sept cent trente mille six cent soixante-dix (181 730 670) F CFA TTC, pour les lots 9 et 8, avec un délai d'exécution de dix (10) mois pour le lot 9 et de huit (08) mois pour le lot 8 ;

**REGION DU NORD**

Lot 14 : CAEM, pour un montant de deux cent quatre-vingt-cinq millions trois cent quatre-vingt-huit mille cent cinquante-quatre (285 388 154) F CFA TTC, pour les lots 12, 11, 38 et 14, avec un délai d'exécution de sept (07) mois pour les lots 12 et 11, de dix (10) mois pour le lot 38 et de sept (07) mois pour le lot 14 ;

**REGION DU PLATEAU-CENTRAL**

Lot 15 : SEREIN, pour un montant de deux cent quatorze millions quatre cent quinze mille cent quatre-vingt-dix-huit (214 415 198) F CFA TTC, pour les lots 4, 39 et 43, avec un délai d'exécution de sept (07) mois pour les lots 4 et 43 et de

# ATAQUES CONTRE LES CIVILS AU BURKINA

## Le CDP interpelle le pouvoir

**Dans la déclaration ci-dessous, le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) déplore le massacre des populations civiles par les groupes terroristes. Il interpelle donc le pouvoir en place à un déploiement sérieux des Forces de défense et de sécurité dans certaines localités du pays. Lisez !**

La protection des populations est la priorité de tout gouvernement et doit être accentuée par ce temps de guerre contre le terrorisme. Le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) s'incline une fois de plus en la mémoire des populations civiles massacrées ces derniers jours et émet le vœu de prompt rétablissement aux blessés. Le constat est très amer, il y a de plus en plus de victimes civiles qui tombent sous les balles assassines des ennemis de notre peuple.

Notre parti interpelle le pouvoir en place pour un déploiement sérieux des Forces de défenses et de sécurité dans certaines localités du pays. Les populations ne doivent plus vivre avec la hantise du *qu'en sera-t-il demain ?* Les populations doivent pouvoir vaquer tranquillement à leurs tâches quotidiennes et faire les échanges en toute quiétude dans les marchés sans la peur d'être attaquées. Les croyants doivent pouvoir aller et prier sereinement dans les lieux de culte sans être inquiétés. C'est pourquoi notre parti s'insurge

contre ce que l'on pourrait qualifier « d'abandon » des populations civiles qui subissent la furie des armes des terroristes. A savoir que des Burkinabè qui n'aspirent qu'à une vie paisible tombent chaque jour est révoltant. Il faut une assistance sécuritaire vigoureuse pour endiguer le mal et protéger les populations.

Aussi, nous invitons les populations à plus de vigilance et de coopération en signalant avec promptitude tout mouvement suspect aux Forces de défenses et de sécurité. Il faut avoir le courage de dénoncer même des connaissances. C'est à ce prix, que nous sauvons nos vies, celles de nos frères Burkinabè et aideront à lutter efficacement contre le terrorisme.

Dans le même registre de la sécurité, la CENI a lancé l'opération d'enrôlement des électeurs dans certaines localités du pays. Tout en invitant les populations à sortir massivement pour se faire enrôler, nous attirons la vigilance

du gouvernement à accroître la sécurité des populations et celle des agents recenseurs. Nonobstant les zones difficiles d'accès, il est plus que nécessaire et urgent de protéger les centres de recensement pour rassurer les populations qui viennent s'inscrire sur les listes électorales et protéger également les agents qui font le travail sur le terrain.

Par ailleurs, le Syndicat autonome des agents du ministère des Affaires étrangères (SAMAE) a animé une conférence de presse le mercredi 12 février 2020 pour crier « *haro sur le bradage de la diplomatie burkinabè* » par le ministre Alpha Barry. Selon les propos des conférenciers, il y a une distribution abusive des passeports diplomatiques et de service à des individus de tout acabit en violation des textes en vigueur. En plus, selon le SAMAE, il y a un « *un mépris déconcertant du ministère dans la poursuite de nominations opaques, car les ambassades et les consulats souffrent de nominations fan-*

*taistes pour récompenser des amis* ».

Pour le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP), cette sortie du principal syndicat du ministère des Affaires étrangères n'est pas hasardeuse. Car, ce ministère est le garant légitime de l'image du Burkina Faso à l'étranger. C'est pourquoi, ces déclarations qui dépassent le cadre du ministère des Affaires étrangères, viennent rappeler que le statut de notre pays s'altère sérieusement et de jour en jour à l'étranger. Alors que le président Kaboré dénonçait ces pratiques lorsqu'elles se passaient sous le CDP et les laisse allègrement passer aujourd'hui. Il y a une déliquescence du pouvoir de nos jours.

C'est un secret de polichinelle que de croire que cette situation qui prévaut au ministère des Affaires étrangères est un cas isolé, car d'autres similaires se déroulent dans les autres ministères. Partout c'est la combine, les magouilles et la volonté manifeste de récompenser des copains au lieu d'endiguer les difficultés qui minent les ministères pour ne pas dire le pays tout entier. Il est encore temps de sauver l'image du pays tant à l'intérieur qu'à l'extérieur □

Démocratie - Progrès – Justice  
Ouagadougou, le 17 février 2020  
Pour le CDP  
Le Secrétariat à la Communication

dix (10) mois pour le lot 39.

Lot 16 : CA2E, pour un montant de cent soixante-cinq millions deux cent douze mille trois cent soixante-sept (165 212 367) F CFA TTC, pour les lots 2, 37 et 3, avec un délai d'exécution de huit (08) mois pour le lot 37, de six (06) mois pour les lots 2 et 3.

Le montant total du suivi contrôle s'élève à deux milliards neuf cent soixante-dix millions cinq cent quatre-vingt-douze mille quatre cent vingt-cinq (2 970 592 425) F CFA TTC.

Le financement est assuré par le budget de l'Etat, gestion 2020.

- un rapport relatif à une autorisation pour la passation de marchés pour l'aménagement de tronçon de routes en terre et de pistes rurales.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution des marchés aux entreprises suivantes :

Lot 1 : EBC BTP, pour l'aménagement de la piste Badonè (V4)-Komo et piste Guéguéré (marché)-Vouregane (Ecole) (7,00 km) et Aménagement de la piste Niégo-Kiékiélsa-Bevougane-Bayagra (8,600 km), pour un montant de cinq cent vingt millions cent cinquante-deux mille huit cent cinquante (520 152 850) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois.

La surveillance et le contrôle des travaux sont assurés par BIC, pour un montant de cinquante-deux millions quinze mille deux cent quatre-vingt-cinq (52 015 285) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de sept (07) mois.

Lot 2 : EKAF, pour l'aménagement de la piste Moulourou-Walala et de la piste V3 (Dimon)-V4-Lébiélé-Batiélé (emb RR25) (24,00 km), pour un montant de six cent soixante-quatre millions cent quatre-vingt-un mille six cent quarante-quatre (664 181 644) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de huit (08) mois.

La surveillance et le contrôle des travaux sont assurés par CAEM, pour un montant de soixante-six millions quatre cent dix-huit mille cent soixante-quatre (66 418 164) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de neuf (09) mois.

Lot 3 : ERTPB, pour l'aménagement de la piste Emb RR11- Dadouné- Varpuo (12,600 km) et aménagement de la piste Wan-Toména (emb RR27) (12,00 km), pour un montant de sept cent soixante un millions cinq cent treize mille sept cent huit (761 513 708) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de huit (08) mois.

La surveillance et le contrôle des travaux sont assurés par CA2E, pour un montant de soixante-seize millions cent cinquante un mille trois cent soixante-dix (76 151 370) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de neuf (09) mois.

Lot 4 : EKDF, pour l'aménagement de la piste Mébar-Fafo (27,50 km) et l'aménagement de la voie d'accès au marché de bétail de Ouessa (2,5 km), pour un montant de cinq cent cinquante millions (550 000 000) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de dix (10) mois.

La surveillance et le contrôle des travaux sont assurés par OZED, pour un montant de soixante-quatre millions (64 000 000) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de onze (11) mois.

Lot 5 : GERBA TP, pour l'entretien périodique de la route nationale RN11 (route en terre), Gaoua-Batié (67 km) pour un montant de huit cent quatorze millions cinquante-six mille soixante-quinze (814 056 075) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de dix (10) mois.

La surveillance et le contrôle des travaux sont assurés par CETRI, pour un montant de quatre-vingt-dix millions (90 000 000) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de onze (11) mois.

Lot 6 : Dynamik Services, pour l'aménagement d'ouvrages et d'assainissement des pistes Mankarga-Boena et Mankarga-Bourma (26 km),

pour un montant de quatre cent quatre-vingt-seize millions sept cent soixante-six mille sept cent quatre-vingt-quatre (496 766 784) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de six (06) mois.

La surveillance et le contrôle des travaux sont assurés par CETIMO, pour un montant de cinquante millions (50 000 000) F CFA TTC, avec un délai d'exécution de sept (07) mois.

Le montant total des attributions s'élève à trois milliards trois cent seize millions six cent soixante-onze mille soixante un (3 316 671 061) F CFA TTC.

Le montant total de surveillance et de contrôle des travaux s'élève à trois cent quarante-huit millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille huit cent dix-neuf (348 584 819) F CFA TTC.

Le financement est assuré par le Fonds spécial routier du Burkina (FSR-B).

### II. COMMUNICATION ORALE

II.1. Le ministre de l'Intégration africaine et des burkinabè de l'extérieur a fait au Conseil le bilan de la réunion de haut niveau des ministres de la CEDEAO tenue à Ouagadougou le 15 février 2020. Cette rencontre placée sous le très haut patronage de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Champion de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace CEDEAO, a permis d'examiner la question de la fermeture des frontières terrestres du Nigéria entre le Bénin et le Niger.

Au terme de la rencontre, des recommandations ont été formulées au

Chef de l'Etat burkinabè qui aura des concertations avec ses pairs en vue de leurs éventuelles mises en œuvre.

### III. NOMINATIONS

#### III.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

##### AU TITRE DU MINISTERE DE LA SECURITE

- Madame Masso ZOUNGRANA /OUATTARA, Mle 30 699 J, Commissaire divisionnaire de police, catégorie I, 4<sup>ème</sup> échelon, est nommée Inspecteur général des services ;
- Madame Minata KONATE/TRAORE, Mle 227 554 K, Commissaire principale de police, catégorie 1, 2<sup>ème</sup> classe, 2<sup>ème</sup> échelon, est nommée Directrice régionale de la police nationale du Centre-Sud.

##### III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Le Conseil a procédé à la nomination d'Administrateurs et d'un Président aux Conseils d'administration :

- de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) au titre ministère de la Sécurité ;
- de l'Agence nationale de promotion des technologies de l'information et de la communication (ANPTIC) au titre du ministère du Développement de l'économie numérique et des postes ;
- de l'Office de gestion des infrastructures sportives (OGIS) et de l'Office de gestion du Palais des sports Ouaga-2000 (OG-PSO-2000), au titre du ministère des Sports et des loisirs.

La liste de ces nominations sera publiée dans le Journal Officiel du Burkina Faso.

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du gouvernement,

Rémis Fulgance DANDJINOU  
Officier de l'ordre national



ECOLES ET CENTRES DE FORMATION  
PROFESSIONNELLE

## Ces deux textes qui constituent un « gravissime retour en arrière »

**Pour l'auteur du point de vue ci-dessous, le décret pris par les autorités de la Transition et l'arrêté du MENAPLN portant organisation de la formation des élèves-maîtres, constituent, dit-il, « un gravissime retour en arrière en matière de formation initiale des enseignants du primaire ». Lisez plutôt !**

**L**e 18 décembre 2015, la Transition prenait le décret n° 2015-1534 / P R E S TRANS/PM/MFPTSS/MEDE. Ce décret présidentiel porte régime de la scolarité des stagiaires des écoles et centres de formation professionnelle de l'Etat. En substance, il organise la formation dans les écoles de formation professionnelle en précisant notamment la durée de la formation, les règles qui encadrent cette période et comment sont organisés les apprentissages.

Ainsi en son article 2, le décret dit ceci : « La durée de la formation dans l'ensemble des écoles et centres de formation professionnelle est fixée comme suit : - dix-huit (18) mois pour les catégories D et C ;

- vingt-un (21) mois pour la catégorie B  
- vingt-quatre (24) mois pour les catégories A et P.

Ces durées comprennent les périodes des congés et des vacances scolaires ».

Le ministre de l'Education nationale et de l'alphabétisation (MENA), à son tour, pour la mise en application de ce décret a pris le 7 mars 2018, l'arrêté n°2018-040/MENA/SG/DGEFFIC portant organisation de la formation des élèves-maîtres dans les Ecoles nationales des enseignants du primaire (ENEP). Ces deux textes, et c'est là l'objet de notre propos, constituent, pour nous, un gravissime retour en arrière en matière de formation initiale des enseignants du primaire dans notre pays. Et pour cause. La formation des enseignants était jadis de deux ans (24 mois) et cela s'avérait efficace et efficient. C'était simplement bien, que d'avoir des enseignants et des enseignantes de niveau BEPC merveilleusement formés à Kou-dougou et à Ouagadougou. Puis par souci machiavélique de mettre l'enseignement à mort et par un complot, les autorités d'antan, en tandem avec les institutions prêtes d'argent, ont, sans coup férir, ramené la formation à un an. Des voix se sont élevées dans tous les compartiments de la Nation pour exiger

de ramener la durée de la formation à deux ans, car un an c'est franchement insuffisant, notamment dans son aspect pratique de la formation où les stagiaires n'ont vraiment pas l'occasion de passer assez de temps dans toutes les classes pour se frotter aux rouages de ces lieux.

Le séjour du stagiaire dans chaque classe ne lui permet pas d'observer conséquemment le travail du maître-conseiller et d'appliquer ses acquis théoriques dans les règles de l'art. Il y reçoit un saupoudrage et un badigeonnage pédagogiques. De façon mécanique et générale les stagiaires (habituellement trois par classe) alternent observation et pratique. Cette méthode quoique relativement efficace ne leur permet pas toujours, de séjourner au CM2 compte tenu de la spécificité de cette classe. Et puis en plus, il faut ponctionner une à deux semaines pour les stagiaires afin qu'ils se fixent dans une classe de leur choix pour y préparer leur rapport. Tout cela diminue de façon drastique la durée réelle de la formation pratique quelle que soit la formule. C'est encore plus nuisible quand, de deux ans on en vient à 18 mois. Aussi les maîtres-conseillers se démènent pour assurer cette formation tant bien que mal, même si par moments, le MENAPLN les amène là encore à une levée de boucliers qui consiste à mettre les stagiaires hors des classes afin d'entrer en possession de leurs indemnités. On s'aperçoit au vu de ces explications qu'un an et demi, c'est totalement insuffisant pour former des enseignants compétitifs. Tout le monde s'accorde pourtant à reconnaître que pour avoir de bons maîtres dans les classes, il faut d'abord une bonne formation. Cela suppose qu'il faut donner plus de temps à la formation des ressources humaines en la matière.

Si tout le monde l'accepte, parce qu'accessible à tous, d'où vient alors que le MENA et surtout la Direction générale de l'encadrement pédagogique et de la formation initiale et continue

(DGEFFIC), crème de la formation des enseignants dans notre ministère, se méprennent et cautionnent la formation des élèves-maîtres de deux ans à 18 mois ? Nous voulons vraiment comprendre pour mieux défendre le texte face aux stagiaires dont nous avons la charge et qui ne cessent à juste raison de maugréer sur la question. En attendant, disons que les cinq mois et demi réservés à la pratique sont totalement dérisoires et insuffisants pour les stagiaires pour mettre en pratique ce qu'ils ont appris en théorie dans les ENEP. Nous comprenons, même si cela ne se justifie pas, qu'une formation de 18 mois pourrait induire une intégration dans la fonction publique à un niveau inférieur à celui d'une formation de deux ans avec le même diplôme. Mais quand même ! Si de deux ans de formation nous revenons à un an et demi, reconnaissons que c'est un retour aux enfers, une posture qui équivaldrait à financer l'analphabétisme. Si nous étions à un an de formation, nous aurions dit que « 1,5 an, c'est bien mais ce n'est pas arrivé ». Mais de deux ans à 1,5 an, c'est une reculade, une catastrophe pédagogique.

Et puis, l'organisation de l'année avec notamment la lenteur administrative à son chevet, est telle que les promotions ne rentrent jamais le 1<sup>er</sup> octobre comme le stipule l'article 4 de l'arrêté.

### Ce serait un truisme de dire que tous ces enseignants ont été abandonnés dans la nature, ne sachant pas où aller

La 1<sup>re</sup> promotion concernée par l'arrêté controversé est entrée le lundi 2 novembre 2017 (plus d'un mois de retard) et la deuxième est entrée le lundi 17 décembre 2018 (plus de deux mois de retard). De fait, cette dernière était en congé de deuxième trimestre tout le mois de mars 2019 pour permettre à la promotion précédente de revenir dans les ENEP pour son examen de sortie. Elle est, selon les termes du décret, intégrée dans la Fonction publique le 1<sup>er</sup> avril 2019. Elle devrait donc en principe être affectée immédiatement dans les classes compte tenu de l'urgence pédagogique que vit notre cher Faso. Mais ce serait un truisme de dire que tous ces enseignants ont été abandonnés dans la nature, ne sachant pas où aller. Souffrez de savoir que ces nouveaux enseignants viennent d'être affectés par tirage au sort, comme s'il n'y avait pas de capitaine dans le bateau, le lundi 13 janvier dernier. Certains n'ont pas encore rejoint leurs postes parce que non mandatés ; soit dix mois de divagation dans la nature. Cela ressemble à un amalgame. Et pourtant ces deux textes ci-dessus évoqués ont au moins l'avantage d'être clairs. Comment peut-on comprendre que dans un contexte d'insuffisance de temps de formation, on en vient à octroyer 30 jours de congé à une

promotion ? Pourquoi les deux promotions (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> années) ne peuvent-elles pas être en même temps à l'ENEP ? Ni le manque de locaux, ni celui de formateurs ne peuvent légitimer ces 30 jours de congé sabbatique ; puisque dans le même temps les formateurs n'ont pas de congé de 2<sup>e</sup> trimestre. Et subitement, (tenez-vous tranquille), ils sont présentement en train de bénéficier de onze mois de congé ou de vacances ou de pause. Quel contraste !

Le décret est signé du Président du Faso Michel Kafando, contresigné par le Premier ministre Yacouba Isaac Zida, le ministre de l'Economie et des finances, Jean Gustave Sanon, et le ministre de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, Augustin Loada. Même si ces autorités ne sont pas excusables pour avoir initié ce décret malveillant, et sans mauvaise intention de notre part, elles ont le bénéfice d'être des gens qui, dans une certaine mesure, sont relativement peu avertis sur les questions pédagogiques dont la valeur de la formation pédagogique. A contrario, ceux qui ont donné forme à l'arrêté dans sa mouture actuelle n'ont pas vraiment bien fait pour l'enseignement primaire de notre pays. Ils n'ont aucune excuse. Oui, aucune. Pourquoi ? Le signataire est un Professeur enseignant à l'université, s'il n'en a pas dirigé une. Il est donc pétri de savoirs, d'expériences et de compétences dans le rôle qu'il joue. Il est aidé en cela par toute une panoplie de compétences en science de l'éducation qui jonchent les escaliers et les bureaux de notre ministère et surtout par la DGEFFIC qui compte en son sein probablement des Docteurs, moult Inspecteurs de l'enseignement du premier degré (IEPD) et autres Conseillers pédagogiques itinérants (CPI) qui arpentent à longueur de journée les couloirs de cette direction. Tout ce beau monde qui est au parfum que la qualité de la formation des ressources humaines est une question centrale donc primordiale, devrait soit déconseiller la prise du décret dans ces termes, soit ne pas participer à celle de l'arrêté et dire à qui de droit, la vérité sur le danger qu'il y a pour notre système éducatif, à ramener la durée de la formation à un an et demi. Si tel n'est pas le cas, alors nous sommes bien repartis pour une formation au rabais. Pour quel dessein nous ramène-t-on vers ce que nous avons jeté ? En attendant de revenir plus largement sur d'autres insuffisances de certains pans de notre ministère, nous souhaiterions qu'on nous instruisse sur le bien-fondé de ces deux textes. Que gagnent le Burkina Faso et notre système éducatif ici ? □

Adama de Poum OUEDRAOGO  
Conseiller Pédagogique Itinérant  
Formateur à l'ENEP de Ouahigouya,

Tél. : 70 44 90 58



## FINANCEMENT DE L'AGRICULTURE DU BURKINA Définition, historique et philosophie de la finance islamique vus par le Drs Ismaël Ouédraogo

**La finance islamique est un système financier construit autour de principes et d'instruments spécifiques qui tirent leurs sources du fiqh mouamalat de l'Islam.**

Les principales sources étant le coran "parole de Dieu" et les hadiths ou "paroles du prophète Mohammed" (Paix et Salut sur Lui).

La finance islamique n'est donc pas comme le pensent certains, un système basé seulement sur des interdictions et des restrictions.

Le fait que la loi islamique interdit de verser ou de toucher l'intérêt n'implique pas qu'elle défend de gagner de l'argent ou encourage le retour à une économie fondée uniquement sur les espèces ou le troc.

Au contraire, elle incite les parties à des transactions où elles partageront bénéfique et risque.

La finance islamique se représente comme une branche de l'économie islamique.

Le promoteur de l'économie islamique est le théologien pakistanais Sayyid Abul Ala Maududi.

La grande réussite de l'économie islamique est le développement de la finance islamique.

La première banque islamique, octroyant des prêts sans intérêt, recevant des dépôts et ayant un fonds zakat « aumône légale » est née en Egypte en 1963, et opérationnalisée par Ahmad El Najar en 1968.

La Banque Islamique de Développement (BID), organisme public de financement, est créée en 1973, mais a réellement commencé ses activités en 1975 en Arabie Saoudite.

Par la suite viennent la Dubaï Islamic Bank, la Kuwait Finance House en 1977 ou encore la Dar Al-Maal Al-Islami en 1981.

Durant ces années, les Institutions de Finance Islamique deviennent de plus en plus structurées et leurs règles de fonctionnement se sont raffinées.

Ainsi, en 1992, la principale organisation internationale de normalisation de l'industrie de la finance islamique a été créée : l'Accounting and Auditing Organisation for Islamic Finance Institutions (AAOIFI) qui sera chargée d'élaborer les standards comptables approuvés.

Elle veille à la stabilité de la finance islamique en mettant en place des normes légales et comptables com-

munes au secteur.

Pour la philosophie, la finance islamique prône la morale et l'éthique dans les transactions financières et commerciales.

Le but étant d'arriver à une société de bien-être pour tous à travers la justice, l'équité et la solidarité dans les relations de partenariat économique.

Les années 90 ont connu l'expansion de la Banque de détail islamique et la naissance de la désintermédiation financière islamique, soit le passage d'une économie d'endettement à une économie de marchés financiers.

La finance islamique est présente dans plus de 75 pays au monde avec plus de 1800 milliards de dollars d'actifs en fin 2013.

Depuis sa naissance, son taux de croissance annuel est à deux chiffres et d'au moins 14%.

Le développement de la finance islamique prend, principalement, deux formes. D'une part, il y a des pays qui ont décidé d'abolir l'intérêt de leur système financier et de mettre sur pied un système conforme aux principes de l'islam ; c'est le cas du Pakistan, de l'Iran et du Soudan.

D'autre part, la plupart des pays adoptent un système où coexistent les institutions financières conventionnelles et celles islamiques.

Parmi ces pays, on peut citer la Malaisie, le Bahreïn, les Emirats Arabes Unis, l'Angleterre, la France, le Maroc, le Sénégal, etc.

Dans ces pays, il y a des institutions qui sont entièrement spécialisées à offrir des services financiers islamiques, tandis que d'autres sont des guichets ouverts par les banques conventionnelles dans le but d'offrir à leur clientèle qui le désire des services financiers islamiques.

Le volet de la sensibilisation et de sa vulgarisation est timide de manière générale.

L'Egypte est pionnière en la matière. En Afrique de l'ouest, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Mali ont récemment lancé des SUKUK pour le compte de l'Etat.

Il est formellement proscrit de donner ou de recevoir un rendement fixe ou

déterminé à l'avance sur une transaction financière.

Le taux d'intérêt est assimilé à du riba qui est interdit par le coran.

L'argent n'a pas de valeur, proprement dit, en droit musulman.

Le riba est défini comme étant tout « avantage ou surplus qui sera payé par l'un des contractants, sans aucune contrepartie acceptable et légitime du point de vue du droit musulman, dans le cadre d'un prêt, ou d'une vente en terme de monnaie, ou d'un troc déséqui-

libré des produits de même nature. »

Dans la finance classique, l'intérêt se justifie comme étant la rémunération à la renonciation de son épargne.

Mais en droit musulman, l'écoulement du temps n'est pas un prétexte pour exiger des intérêts.

En finance islamique, prévaut le principe de partage des risques, des pertes et des profits entre le client et la banque.

La finance islamique est basée avant tout sur l'adossment à un actif tangible avant tout financement.

De ce fait 5 piliers de l'islam financier ont été édictés :

Interdiction du "Riba" (usure, intérêt)

Interdiction du "Gharar" ou de "Maysir" (incertitude, spéculation)

Interdiction du "haram" (secteurs d'activités illicites)

Obligation de partages des pertes et profits.

Obligation du principe d'adossment à un actif tangible.

Il est à souligner qu'un conseil de conformité à la charia valide le caractère islamique d'un produit financier ou d'une transaction financière, avant sa mise sur le marché □

Drs Ismaël Nandian OUEDRAOGO  
Enseignant-chercheur, Expert-formateur en finance islamique

### LES GAGS DU JOUR



**Vous aimez cette rubrique, envoyez-nous aussi vos gags à : lepays91@yahoo.fr**

Quand je dis à mon frère d'arrêter de boire l'alcool, il refuse. Actuellement, il cherche son téléphone avec la torche de son téléphone.

Le prof mange tout seul dans la cantine lorsque Toto s'assoit à sa table.

Le prof lui dit :  
-Toto, un oiseau et un cochon ne peuvent pas rester côte-à-côte!

Toto réplique :  
-D'accord monsieur, ne vous en faites pas ; donc moi, je m'envole.

Le prof est fâché, il guette Toto pour lui flanquer 0/20 au contrôle.

-Papa, ton créancier arrive oh !

-Dis-lui que je suis mort.

Arrivé devant Toto, le créancier entend ceci de lui :

-Papa m'a chargé de vous dire qu'il est mort.

Le créancier :

-Ah bon ! Dis-lui que je vais revenir prendre mon argent ce soir, quand il sera ressuscité.

Le Prof :

- Toto, imagine que tu es en train de marcher sur un chemin et que tu trouves 2 sacs. L'un est plein d'argent, et l'autre plein d'intelligence n c e .  
Lequel prendras-tu ?

Toto :  
- Bien sûr que je prendrai le sac avec l'argent.

Le prof lui dit :  
A ta place, j'aurais pris le sac avec l'intel-

ligence!

Toto réplique :

- Beh! Monsieur, chacun prend ce qu'il n'a pas !

Le prof est très énervé, il prend la feuille de contrôle de Toto et il écrit:

-Connard et imbécile.

-Toto prend sa feuille, 2 minutes plus tard, il revient vers le prof et lui dit :  
-Monsieur, vous avez juste mis votre Nom et prénom, mais vous n'avez pas mis de note.

Le prof lui crie dessus :  
-Toto, dehors ! Tu es renvoyé pour une semaine!

En sortant, Toto regarde le Prof et lui dit:

-Hum, Dieu est Grand !

Le prof réplique:

- Oui, mais Satan n'est pas petit.

Toto réplique en même temps en disant:  
- Ce n'est pas grave monsieur, chacun défend son tuteur!

Le Prof s'est évanoui.

Un monsieur rend visite à son ami, tard dans la nuit. Son ami lui dit:  
-Soit tu dors sur le divan, soit tu dors avec Bébé. Il réfléchit et se dit:

-Les bébés font pipi au lit et des fois ils pleurent la nuit.

- Je dors sur le divan.

Le lendemain une très belle jeune fille sort de la chambre et le salue:

-Bonjour M. Je suis Béatrice (la bonne de la maison) mais tout le monde m'appelle Bébé, et vous ?

Il regarde la fille et dit:

-Appelle-moi simplement « pas de chance » □



PHARMACIES DE GARDE

OUAGADOUGOU

Du 15 au 22 février 2020

- Aéroport : 25 31 42 22
- Amaro : 25 34 33 28
- Ar-Rahma : 25 35 09 86 (Tampouy)
- Augustine : 25 37 61 00
- Barkwendé : 25 40 85 90
- Boulmiougou : 25 43 12 68
- Cité An III : 25 33 19 66
- Dapoya : 25 31 32 01 (Dapoya)
- Delwindé : 25 36 72 80
- Denisa : 71 82 76 60
- Faso : 25 38 19 29 (Patte d'Oie)
- Flayiri : 25 40 73 44
- Hamdalaye : 25 34 36 94
- Heera : 25 31 66 10 (Kamsaoghin)
- Jabnéel : 25 36 66 01
- Jourdain : 25 36 06 86 (Secteur 28)
- Karpala : 25 37 14 14
- Koulouba : 25 31 19 18 (Koulouba)
- La Famille : 25 43 06 85
- Marlass : 78 55 00 52
- Martin : 25 50 84 59
- Meira : 25 65 56 82
- Meteba : 25 33 53 33 (Secteur 23)
- Nayyira : 25 48 18 41 / 78 88 89 75 (Secteur 30)
- Neima : 25 35 56 82
- Nemadis : 25 37 30 41 (Sanyiri)
- Paix : 25 30 73 68
- Progrès : 25 43 01 62 (Pissy, route de Bobo-Dioulasso)
- Providence : 25 31 86 48
- Rood Wooko : 25 30 88 90
- Sangoulé Lamizana : 50 41 13 00
- Schifeyi : 25 40 27 42
- Sig-Noghin : 25 35 09 77
- Sigri : 25 41 21 48
- Sud : 25 38 42 82 (Zone commerciale)
- Talba : 25 36 22 25 (Zogona)
- Tanko : 25 35 15 57
- Univers : 25 41 99 65
- Wati : 25 38 52 92
- Yobi : 25 31 16 30 (Après la gendarmerie)
- Zidou : 61 07 88 60 (Balkuy)

BOBO - DIOULASSO

Du 15 au 22 février 2020

- AOUDI : 20 98 18 98
- BELLE-VILLE : 20 97 73 83/20 97 37 59
- BETHEL : 20 97 73 83/20 97 37 59
- ESPERANCE : 20 97 47 17
- HARMONIE : 20 97 07 17
- JOLEAN : 20 98 21 20
- LEVANT : 20 97 03 33
- REMEDIS : 20 97 02 50/51
- MODERNE : 20 97 02 50/51
- SALA : 20 97 18 89
- SIBIRI : 20 97 79 02
- WOB : 20 97 36 97

KOUDOUGOU

Du 15 au 22 février 2020

- Faag-yonré : 25 44 02 30
- Zoodo : 25 44 07 05
- Habib :

BANFORA

Du 15 au 22 février 2020

- Nadon : 20 91 01 66
- COMOE : 20 91 00 20
- Ste Martha TOUBA : 20 91 04 55

OUAHIGOUYA

Du 08 au 15 février 2020

- Wend-Raabo : 40 55 00 06
- Nord : 40 55 44 41

DORI

Du 15 au 22 février 2020

CELLAL

KAYA

- Sanna : 24 45 04 04
- Rond-point : 24 45 16 34 - 40 45 32 40

DEDOUGOU

- Loba : 20 52 29 19
- Marguerite Marie :

FADA

- I. Anna : 24 77 02 76
- Nungou : 24 77 01 08 / 24 77 04 74
- Pugumba : 24 77 03 06

PO

- Adama : 25 40 31 27
- Paix : 25 40 30 36

Premier Journal, lauréat du Super Galian

ASTROLOGIE

**Bélier (21 Mars - 20 Avril.)**  
Au travail, vous êtes en mode escape game avec des trucs bizarres à élucider, un labyrinthe dont il faut trouver la sortie et des adversaires prêts à dégommer tout ce qui bouge.

**Taureau (21 Avril - 21 Mai.)**  
improviser, ça a du bon finalement. Votre amoureux est tout émoustillé par vos initiatives et vos fantasmes érotiques imprévues qu'il apprécie beaucoup.

**Gémeaux (22 Mai - 21 Juin.)**  
Les enfants d'abord ? Ben non. C'est déjà bien gentil de les nourrir, de les habiller, de leur expliquer le théorème de Pythagore et de leur faire des câlins, faudrait pas non plus qu'ils trustent le reste de votre vie.

**Cancer (22 Juin - 22 Juillet.)**  
Avec ce collègue ou ce pote, le code wifi a changé. Avant la connexion était top, maintenant c'est le bug permanent. Agacement mutuel, réflexions pas gentilles : il est temps de faire un break relationnel avec certains de vos contacts, voire de procéder à des exfiltrations.

**Lion (23 Juillet - 22 Août.)**  
Esprit affûté, condition d'athlète, vous êtes programmée pour gagner. Ça tombe bien, vous avez des décisions de première importance à prendre, avec des enjeux pro plus élevés que la cagnotte du Loto d'un vendredi 13.

**Vierge (23 Août - 22 Sept.)**  
Le risque zéro, c'est du pipeau. Quoi que vous fassiez, il y a une part d'incertitude. C'est d'ailleurs ce qui rend la vie plus palpitante qu'un contrat d'assurance qui ne couvre que lorsque tout va bien.

**Balance (23 Sept. - 22 Oct.)**  
Vos conditions de travail se dégradent. Si vous êtes à votre compte, envisagez de revoir votre business plan. D'un autre côté, ces aléas pro sont aussi l'occasion de scanner les erreurs que vous avez pu commettre.

**Scorpion (23 Oct. - 22 Nov.)**  
Eh bien oui, vous subissez. Ça arrive à des gens très bien et, là, c'est votre tour. Entre retards de courrier, mails qui se perdent dans le cloud, malentendus sabotant un contrat, c'est un festival de bug, de stress, de prises de tête qui vous accapare.

**Sagittaire (23 Nov. - 21 Déc.)**  
Un congé sabbatique ? Bonne idée ! Vous êtes tellement dans l'envie de faire autre chose que tout ce qui peut pulser votre vie s'avère une option intéressante.

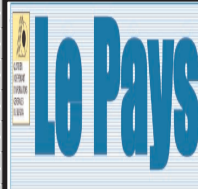
**Capricorne (23 Nov. - 21 Déc.)**  
Je l'aime ou je le quitte ? C'est véritablement la question qui vous taraude en cette période où vous vous interrogez sur l'amour. Choisir la Saint-Valentin pour vider votre sac peut être une façon de marquer le coup.

**Verseau (21 Jan. - 19 Fév.)**  
Pas moyen d'échapper à la copine qui vous raconte ses peines de cœur ou au proche qui débarque à l'improviste. C'est la rançon de la gloire quand on est super sympa avec tout le monde.

**Poissons (20 Fév. - 20 Mars.)**  
Evidemment que vous allez y arriver : le succès et vous ne faites qu'un. D'ici là, certes, les responsabilités volent en escadrille.

MARCHES DU JOUR

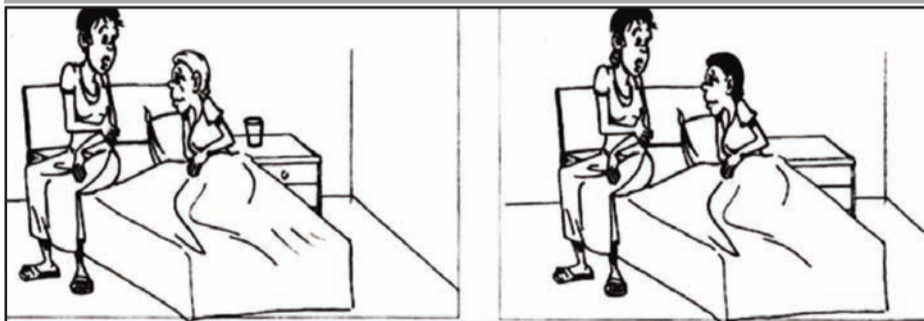
- Béguédo - Boassa - Boulsa - Bousé - Dassagho - Dassouri - Doundoulma - Garango - Imasgou - Doulougou - Kaya - Kombissiri - Komsilga - Korsimoro - Kounda - Latodin - Manga - Mégué - Mia - Nabuégo - Nobéré - Ouagadougou - Sanon - Sabtinga - Tanlargin - Tema - Thiyoy - Tingandogo - Toessé - Tougouri - Vohoko - Wilkaoda - Zamsé - Ziniaré - Zabré - Zorgho - Rayaka
- Bingo - Pilimpikou - Woubtaaba - Poa - Ziou - Kouy - Kordié - Doundouni - Sansé - Ghoumsa - Tanwaka - Pibaoré - Bonyolo - Barma - Kossyam - Bonsrima - Goué - Dapelgo - Toudou - Goundi - Kouria - Zekounga - Didyr - Imiougou - Sabtoana - Beliemvoalsé - Gaongho - Boulmiougou - Yayika - Raboyandé - Rouko. NB : Cinkansé (jeudi et dimanche)



Le plus grand groupe de presse privée écrite du Burkina

- Le quotidien « Le Pays », 03 octobre 1991
- Le mensuel « Votre Santé », 01 juin 1996
- L'hebdomadaire « Evasion », 07 juillet 1996
- Radio Wend-Panga, 10 mai 2009
- ActuBurkina, 05 janvier 2013

LES SIX ERREURS



SOLUTIONS

- 1. La femme assise a changé de boucle
- 2. Celle couchée, n'a plus le même foulard
- 3. Elle ne pleure plus
- 4. Son verre d'eau a disparu
- 5. Son lit a moins de ..
- 6. Le poignet de l'armoire a disparu

INTERDIT DE SOURIRE



Nous appliquons la convention collective depuis juillet 2013

# Premier Prix Galien du Commentaire

## MOTS FLECHES

### SOLUTION DU JEU PRECEDENT

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| R | Z | R | A | A | D |   |   |   |   |   |   |   |
| T | E | L | E | C | O | M | M | A | N | D | E | R |
| C | I | N | E | M | A | I | S | O | L | A |   |   |
| B | Y | E | S | A | L | E | M | L | U | I |   |   |
| C | U | R | A | I | P | E | S | E | R |   |   |   |
| E | L | O | R | N | E | E | P | N | E | U |   |   |
| E | C | U | S | B | E | C | O | T | R |   |   |   |
| O | E | I | L | B | A | A | L | E | A | S |   |   |
| R | A | B | O | U | G | R | I | D | U |   |   |   |
| P | I | E | I | N | D | E | E | G | A | L |   |   |
| N | E | T | S | I | L | L | A | M | I |   |   |   |
| O | C | R | E | G | S | A | R | G | O | N |   |   |
| O | B | I | E | S | P | I | O | N | E |   |   |   |
| C | R | I | G | O | A | L | T | A | G | S |   |   |
| R | O | S | E | N | A | R | I | N | E |   |   |   |
| S | E | P | A | R | T | I | E | T | I | F |   |   |
| C | R | A | I | E | S | I | R | E | N | E |   |   |
| S | T | E | M | E | B | E | N | I | S | T | E |   |



*L'information  
juste  
et indépendante*

|   |                                     |                           |   |                        |   |   |
|---|-------------------------------------|---------------------------|---|------------------------|---|---|
| PHYSIQUE                                  | DANS LE BUT                         | MOT POUR LE DOCTEUR       | ENFANT                                      | PETITE QUANTITE        | BOIS PRECIEUX D'UNE PARTIE DU COU         | VIP   |
| LIEU D'AVEUX                              | PLUTOT PETIT                        | CHOISIR DEMOCRATI-QUEMENT | DIRECTION                                   | COCO                   |   |   |
| MOYEN DE TRANSPORT                        |                                     |                           | PETITE CONS-TRUCTION                        |                        |   |   |
| AVIS                                      |                                     |                           | COTON                                       |                        |   |   |
|   |                                     |                           |   | SANS AGRÉMENT          |   | CITÉ AVANT                                  |
|   |                                     |                           |   | IMPUDENT               |   |   |
| COLPORTEUR DE RUMEUR                      |                                     | ADROITE                   |   |                        | PAPIER EN ROULEAU QUI A DE L'EMBON-POINT  |   |
| CEPENDANT                                 |                                     | PATRIE DE BEETHOVEN       |   |                        |   |   |
|   | FUT OUVERT                          |                           | QUARTIER DE NEW YORK                        |                        |   |   |
|   | EXPÉRI-MENTE                        |                           | ROULÉ-BOULÉ                                 |                        |   |   |
| SUJET CONSCIENT                           |                                     |                           |   |                        |   | IL ROULE POUR JOUER DÉGUSTER À PETITS COUPS |
| SAUT DANS L'EAU                           |                                     | PERFORÉ                   |   |                        |   |   |
|   |                                     | SE TROUVE                 |   |                        |   |   |
|   |                                     |                           |   |                        | L'AVANT-DERNIÈRE GRECQUE VOISIN DE L'IRAK | PÉRIODES DOUCES                             |
| POSA                                      | MONOTONE                            |                           | ASPECT PRATIQUE                             |                        |   |   |
|   | INÉVITABLE                          |                           | OUVERTURE                                   |                        |   |   |
|   |                                     | ACCEPTER                  |   |                        |   | FEMME AU PANIER                             |
|   |                                     | COULEUR CHAIR             |   |                        |   |   |
| GUS                                       |                                     |                           | CHAUFFEUR EGYPTIEN                          |                        |   |   |
|   |                                     |                           | FERME EN PROVENCE                           |                        |   |   |
| AVANT LE NUMERO                           |                                     |                           |   | PARTICULE ELEMEN-TAIRE |   |   |
|   |                                     |                           |   | PAS ÉCRIT              |   |   |
|   | GLUCIDE CONTENU DANS LE BLÉ MÈGÈRES |                           |   |                        | RÈGLES À DESSIN                           |   |
|   |                                     |                           |   |                        | RAINURER                                  |   |
| RELIER DES FEUILLES                       |                                     |                           |   |                        | PETIT SOU JAPONAIS                        | PETITS PERROQUETS                           |
| GELÉ                                      |                                     |                           |   |                        | RÉCIPIENT                                 |   |
|   |                                     |                           | TEL UN THÈME D'HO-ROSCOPE IL A BONNE PRESSE |                        |   |   |
| UNITÉ DE SUPERFICIE                       |                                     |                           | CACHER                                      |                        |   | JEU ASIATIQUE                               |
| PREMIÈRE BASE                             |                                     |                           | METS D'ÂNE                                  |                        |   | TOUFFU                                      |
|   |                                     | DESSUS DE TABLE           |   |                        | ASSISTER                                  |   |
|   |                                     | MILITAIRE US              |   |                        | N° 20 EN CORSE                            |   |
| JEU À PIÈCES EM-BOÛTÉES UN TYPE REGARDANT |                                     |                           |   |                        |   | ENDURCI                                     |
|   |                                     |                           |   |                        |   |   |
|   |                                     |                           |   |                        |   | VOIES DE CIRCULATION                        |

*Nous privilégions l'information avérée*

## MOTS CROISES

### SOLUTION DU JEU PRECEDENT

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | S | P | L | A | N | A | D | E | T | O | P | S | O | R | T | E |
| C | I | R | E | A | S | E | L | L | E | I | R | A | N | I | E | N |
| O | R | E | G | O | N | P | U | I | S | S | A | N | T | E | L | A |
| M | C | A | P | A | B | L | E | S | E | N | I | U | L | E |   |   |
| U | T | I | L | E | A | A | T | I | R | O | I | R | S | V | A |   |
| S | O | S | R | E | T | I | C | E | N | T | S | E | Y | E | N |   |
| E | R | I | G | E | S | S | H | E | D | G | E | S | I | E | R |   |
| E | T | O | N | T | R | I | E | E | M | E | U | S | U | I | F |   |
| U | N | E | S | U | R | T | I | C | A | N | T | E | S | T | A |   |
| O | R | I | O | T | A | I | D | I | O | T | N | U | E | E | S |   |
| P | E | R | S | U | A | S | I | V | E | S | I | N | N | E | S | T |
| A | R | I | S | E | S | F | E | M | E | L | L | E | S | A | M | E |

### HORIZONTALEMENT

1 Chantes faux. Difforme. Mis sur pieds. 2 Il changeait de sexe en passant la frontière. Fut envoyée au pré. Stupéfaction. 3 Fais tort. Pélamides. Non communiquée. Tiens du Midi. 4 Agent de quartier. Mot bien connu de Freud. Est mise à la porte. 5 Résidence d'un prince. Il vient du froid. Fort de café. 6 Un peu de Bourgogne. Arrivé après le travail. Pièce à pion. Gradés. 7 Chagrins. Gâtée. Choix du polyglotte. 8 Arrive à passer sous la porte. En plein rêve. Il est parfois coiffé d'un chapeyron. Déshonorées. 9 Devenue orientale. Faire du tapage nocturne. Entraîne un rejet. 10 Forte tête. Mine des mineurs. Insigne du pouvoir d'ordre. 11 Reçue avec les honneurs. Lieu commun. Cru de Bourgogne. 12 Regroupe trois tragédies. Grossier. Pas déballée.

### VERTICALEMENT

1 Mollusques de grande taille. Nobel de littérature 1997. 2 Gâteaux. Faciliter. 3 Sa charge est négative. C'est parfois un original. 4 Spécialiste de la prise de parole. Faisaient pêcher. 5 Parcours de mandarin. Vieux peuple. Réserve une suite. 6 Faire un coup monté. Motifs décoratifs. 7 On y passe de l'ombre à la lumière. Pays des fenians. 8 Se rend en Asie. Evolution de skieur. Appris par écrit. 9 Noircit la page. Grand rapace. 10 Variété de pain. Masse dure. 11 Appel. Près de Roubaix. Héritages familiaux. 12 Fils réunis. Procédé d'impression. 13 Terme de licence. Ouvrier qui orne le métal. 14 Mise sous tension. Ile de France. 15 À d'autres! Clowns. 16 Cause de troubles. Poudre utilisée en mégisserie. 17 Sert au traçage. Cours d'eau. Jamais entendu. 18 Glisser un œil. Est de garde. 19 A sa fête. Peut donner un bon bourgogne. Forme d'auxiliaire.

|    |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  |    |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|--|----|
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |  |    |
| 1  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  | 1  |
| 2  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  | 2  |
| 3  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  | 3  |
| 4  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  | 4  |
| 5  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  | 5  |
| 6  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  | 6  |
| 7  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  | 7  |
| 8  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  | 8  |
| 9  |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  | 9  |
| 10 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  | 10 |
| 11 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  | 11 |
| 12 |   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |  | 12 |
|    | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |  |    |



*Constance éditoriale  
et Rigueur managériale*

# ECOLE DE LA RELEVÉ SPORTIVE AU BURKINA FASO

## Comblant le déficit structurel en matière de formation et de pratique du sport

La cérémonie officielle de lancement des « écoles régionales de sport » a eu lieu, le samedi 15 février 2020 au stade régional de Gaoua en présence de nombreuses personnalités au nombre desquelles, le ministre des sports et des loisirs El Hadj Daouda Azoupiou, Laure Zongo/ Hien, DG de la CARFO et Francis Sié Tiolé, inspecteur des douanes.

Seydou TRAORE



Le ministre des sports et des loisirs El Hadj Daouda Azoupiou procédant à la coupure du ruban en présence des autorités

L'émergence à l'horizon 2020 de notre pays passe également par une meilleure politique du sport. Aussi, ces écoles régionales de sports qui seront implantées dans toutes les treize régions de notre pays se donnent-telles comme objectif de combler le déficit structurel en matière de formation et de pratique du sport au Burkina Faso », a souligné El Hadj Daouda Azoupiou, l'initiateur dudit projet. Pour le ministre des sports et des loisirs, la création de ces écoles de formation de jeunes sportifs s'inscrit dans le vaste programme de promotion du sport du président Rock Marc Christian Kaboré qui entend donner au Burkina Faso, les champions de demain par une pratique professionnelle du sport de haut niveau. « La création de ces écoles est rendue nécessaire par le contexte de profondes mutations du sport mondial. Ces mutations ont pour effet, l'avènement d'un ordre, qui prône des schémas innovants dans les dif-

d'une rude compétition entre les nations. C'est à cela que s'attelle mon département, conformément aux orientations du programme présidentiel déclinés à travers la politique nationale des sports et des loisirs » a-t-il ajouté. Daouda Azoupiou a, par ailleurs, demandé aux responsables de ces écoles, aux autorités et à toute la population de soutenir ce projet qui est un instrument d'insertion sociale de la jeunesse à travers le sport. « Je voudrais, avant de terminer, renouveler mes encouragements à la région pilote et aux responsables des écoles. Je les enjoins à faire les efforts nécessaires pour conduire cette expérience à bon port et pour obtenir les meilleurs résultats qui soient. J'appelle les régions du Centre et des Hauts Bassins dont les écoles seront bientôt ouvertes à s'inspirer de la dynamique impulsée par le Sud-Ouest ». Intervenant en sa qualité de co parrain de la cérémonie, Mme Laure Zongo / Hien a exprimé toute la gratitude



La directrice de la CARFO Laure Zongo /Hien et Francis Sié Tiolé, inspecteur des douanes, tous deux fils de la région, se sont engagés à accompagner le projet

nationale est fortement tributaire des résultats que nous engrangerons ici dans la région pilote. C'est pourquoi je m'engage personnellement et également avec moi, monsieur Tiolé aux côtés des autorités

régionales à accompagner ce projet » a-t-elle promis. Non sans avoir rendu un vibrant hommage au ministre des sports et des loisirs pour sa clairvoyance. Au cours de ces deux dernières années, le ministre Azoupiou a su conjuguer avec efficacité deux caractéristiques qui participent de son identité : la capacité à poursuivre avec une belle constance sa mission et une véritable capacité d'adaptation pour répondre avec pertinence à l'évolution des enjeux sportifs. Rouamba Patri-ce, le représentant des pensionnaires de l'école, a, au nom de ses pairs, traduit sa reconnaissance au gouvernement et au ministre des sports et des loisirs pour l'initiative de la relève sportive. « Conscients de vos attentes, nous promettons de bien travailler pour que des Charles Kaboré, des Bertrand Traoré et des Fabrice Zango sortent des écoles de la relève » □



Bientôt, sortiront de ces écoles des futurs Bertrand Traoré et Jonathan Pitroipa

férents pans économique, organisationnel et social du sport. Cet ordre nous impose la détection précoce des talents, la mise en place de systèmes de formation innovants et nantis d'une expertise pointue pour révéler les talents les plus promoteurs, faisant plus que jamais du sport, le théâtre

de la ville de Gaoua dont elle est originai-re aux plus hautes autorités du pays pour avoir choisi la région du Sud-Ouest comme région pilote dudit projet. « Nous sommes conscients de cette lourde responsabilité qui pèse désormais sur nos épaules car la seule réussite de ce projet à l'échelle

### RESULTAT DU TEST DE RECRUTEMENT

#### POSTE : AGENT DE LIAISON (01 poste à pourvoir)

| ADMIS           | LISTE D'ATTENTE  |
|-----------------|--|
| M. SEREME ADAMA | 1 <sup>er</sup> : M. NOMBRE B. EVARISTE<br>2 <sup>ème</sup> : M. ZONGO RAPHAEL |

#### POSTE : GARDIEN (02 postes à pourvoir)

| ADMIS              | LISTE D'ATTENTE |
|--------------------|-----------------|
| M. SORE SOULEYMANE | NEANT           |

#### POSTE : CHAUFFEURS (02 postes à pourvoir)

| ADMIS  | LISTE D'ATTENTE  |
|--|--|
| 1 <sup>er</sup> : M. TIEMTORE BOUBLEWENDE<br>NICOLAS<br>2 <sup>ème</sup> : M. OUEDRAOGO R. RASMANE | 1 <sup>er</sup> : M. SIDIBE ISSA<br>2 <sup>ème</sup> : M. SISSAO YOUSOUF<br>3 <sup>ème</sup> : CONSIMBO K. SERAPHIN<br>3 <sup>ème</sup> Ex aequo : SOMDA DABOUKAN<br>DAVID |

### POUR PUBLICATION

Adama ZEBA  
Docteur en Sciences de Gestion  
Associé Gérant de AUREC-Afrique-BF  
Expert-Comptable inscrit au Tableau  
De l'Ordre National des Experts Comptables et  
Comptables Agréés (ONECCA)  
01BP : 1481 Ouagadougou 01  
Tél. : 25 37 21 21  
Ouagadougou  
BURKINA FASO





# La Santé dans nos assiettes

## La carotte

La carotte est une plante ombellifère de l'espèce *Daucus carota* de la famille des Apiacées, connues pour la carotte potagère de la sous-espèce *sativus*. La carotte potagère est un légume essentiellement consommé pour son tubercule, mais ses feuilles sont également utilisées en alimentation. La racine est comestible, généralement orange, blanche ou une combinaison de rouge et blanc, et même plus rarement, violette avec un intérieur blanchâtre. Toutes ces variétés ont une texture croquante quand elles sont fraîches.

### \*Que trouve-t-on dans la carotte ?

Ce légume racine se caractérise par une forte concentration en caroténoïdes (provitamines A, transformées en vitamine A par notre organisme) : bêta-carotène et alpha-carotène. Une portion de 100 g de carotte couvre plus de la moitié du besoin quotidien en vitamine A d'un adulte. Les caroténoïdes se trouvent concentrés près de la peau du légume. L'apport énergétique de la carotte reste modéré. Il est essentiellement dû à ses glucides (sucres).

Sa teneur en protéines et en matières grasses est inférieure à la moyenne des légumes. La carotte s'intègre facilement dans le cadre d'une alimentation hypocalorique.

La carotte contient également des vitamines du groupe B (B1, B6 et B9), de la vitamine K, de la vitamine E, de la vitamine K et un peu de vitamine C.

Elle apporte une quantité intéressante de minéraux : potassium, mais aussi calcium, magnésium, fer.

Ses fibres, particulièrement abondantes, sont composées en majorité de pectine et de cellulose.



Karim KOUDOUGOU,  
Biochimiste

### \*Quels sont les bienfaits de la carotte pour la santé ?

Les bienfaits démontrés de la carotte sur la santé sont en lien principalement avec sa teneur en caroténoïdes. Les caroténoïdes aident à prévenir le risque de maladies cardiovasculaires. Des études d'observation suggèrent que la consommation de carottes est associée à une réduction du et de certains . Pour ces derniers, plusieurs études ont montré l'intérêt de la carotte et des caroténoïdes dans la prévention du et de l'.

La consommation de carottes agirait favorablement sur certains facteurs promoteurs d'une bonne santé cardio-vasculaire, en améliorant le statut antioxydant, le taux de vitamine E dans le sang et en réduisant l'absorption du cholestérol.

La carotte est associée à l'amélioration de la vue. Le bêta-carotène et d'autres antioxydants peuvent aider

à retarder la dégénérescence maculaire liée à l'âge (DMLA) (maladie de l'œil provoquée par une atteinte de la zone centrale de la rétine, entraînant une perte progressive de la vision centrale). Le bêta-carotène contribue également à diminuer l'incidence de la . La consommation de carottes, au moins 2 fois par semaine, pourrait favoriser une diminution de risque du (maladie de l'œil responsable de lésions du nerf optique et pouvant engendrer une déficience visuelle, voire la cécité).

Des études sur les caroténoïdes ont montré que certains d'entre eux pouvaient agir sur la formation et l'hypertrophie (augmentation de la taille) des (cellules spécialisées dans le stockage des graisses). Les apports alimentaires, les niveaux sanguins ainsi que la teneur des adipocytes en caroténoïdes sont réduits chez une personne souffrant d'. Les études suggèrent que les caroténoïdes pourraient contribuer à prévenir l'excès d'adiposité (accumulation de graisses dans l'organisme).

La consommation de carottes augmente la production de mélanine, le qui donne la couleur de la peau et la protège contre les rayonnements nocifs du soleil.

Les fibres de la carotte sont bien tolérées par l'organisme et contribuent à un intestinal harmonieux ; leur apport est utile en cas de

Karim KOUDOUGOU,  
Biochimiste  
E. mail : krmkdg@yahoo.fr

## Vu sur le Net



### Avez-vous un bon niveau de

## Culture Générale ?



### QUESTION PRECEDENTE ET REPONSE

Si j'invoque le rapport du Conseil supérieur de la langue française sur les rectifications orthographiques du 6 décembre 1990, j'ai le droit d'écrire, pour exprimer l'appartenance : « C'est le livre à Pierre »

- a) Vrai
- b) Faux

### REPONSE

- b) Faux

### QUESTION DU JOUR

Un de ces cours d'eau n'appartient pas au bassin des Volta :

- a) le Mouhoun
- b) le Nazinon
- c) le Nakambé
- d) la Léraba

(Réponse dans notre prochaine édition)

## MINEFID

## Le document sur l'implémentation du contrôle de gestion dans les administrations publiques validé

Le projet renforcement de la bonne gouvernance financière au Burkina Faso (GIZ/PRBGF) en collaboration avec la direction générale du budget du ministère de l'Economie, des finances et du développement (MINEFID) a organisé un atelier de validation du document d'orientation sur l'implémentation du contrôle de gestion dans les administrations publiques au Burkina Faso. Cet atelier a eu lieu le 19 février 2020, à la Direction générale de la coopération (DGCOOP), à Ouagadougou.

Kiswendsida Fidèle KONSIAMBO



Les officiels avec de la g vers la dr., la conseillère technique principale de la GIZ Ksenija Maver, le conseiller technique Lassané Ouédraogo et directeur général du budget, Abdoul Rachid Soulama



Les acteurs ont contribué ...

Soumettre pour validation le projet de document d'orientation sur l'implémentation du contrôle de gestion dans les administrations publiques au Burkina Faso. Tel est l'objectif de l'atelier organisé par le projet renforcement de la bonne gouvernance financière au Burkina Faso (GIZ/PRBGF) en collaboration avec la direction générale du budget du ministère de l'Economie, des finances et du développement (MINEFID). L'atelier qui eu lieu le 19 février 2020, à la Direction générale de la coopération (DGCOOP) à Ouagadougou, a réuni les acteurs des ministères et institutions, principalement ceux qui interviennent dans le suivi-évaluation de la performance en vue de recueillir leurs propositions d'amélioration.

Pour le conseiller technique Lassané Ouédraogo qui a représenté la ministre déléguée auprès du ministre de l'Economie, des finances et du développement, chargée du Budget, qui a présidé l'ouverture des travaux, cet atelier s'inscrit dans le cadre de la poursuite de l'opérationnalisa-

tion de la loi organique N° 073-2015/CNT du 06 novembre 2015 relative à la loi de finances.

### Préciser les modalités de la mise en œuvre du contrôle de gestion

Selon lui, de nombreux acquis ont été déjà engrangés dans le cadre de la mise en œuvre de cette loi organique, mais certaines innovations ne sont pas



... à enrichir le document

encore effectives. « Cette démarche de mise en œuvre progressive des innovations s'inscrit dans une approche d'opérationnalisation de la Loi organique relative

aux lois de finances (LOLF) qui permet une meilleure appropriation des différentes innovations par les acteurs », a déclaré Lassané Ouédraogo. Parmi les innovations non encore opérationnelles, il a relevé la mise en œuvre du contrôle de gestion dans l'administration publique qui est prévue par l'article 15 alinéas 2 et 3 de ladite loi organique. En citant Robert Anthony, Lassané Ouédraogo a fait savoir que : « le contrôle de gestion est un processus par lequel les mana-

gers obtiennent l'assurance que les ressources sont obtenues et utilisées de manière efficace et efficiente pour la réalisation des objectifs de l'organisation ». Un

contrôle de la performance qui est déjà institué dans les organismes privés et assimilés. Pour sa bonne mise en œuvre dans l'administration publique, le conseiller technique a estimé qu'il est indispensable de donner un contenu au concept de *contrôle de gestion des administrations publiques*, de préciser le dispositif ainsi que les modalités de sa mise en œuvre. C'est dans cette optique qu'un projet de document d'orientation sur le contrôle de gestion dans l'administration publique a été élaboré par un comité technique assisté d'un cabinet spécialisé dans la thématique.

Le conseiller technique a invité les acteurs à un examen approfondi du projet de document qui leur est soumis, à des échanges constructifs au regard des espoirs fondés sur ce document d'orientation sur le contrôle de gestion qui doit désormais constituer un référentiel pour le contrôle de la performance des programmes budgétaires. Il a enfin témoigné toute la reconnaissance du département des finances à la GIZ pour l'appui à l'élaboration du document et l'organisation de l'atelier de validation □



## AVIS D'APPEL D'OFFRES N° :



### I. OBJET

Plan International est Installé au Burkina Faso depuis 1976. Elle œuvre pour faire progresser les droits des enfants et l'égalité pour les filles en particulier ceux qui sont exclus ou marginalisés, à travers la mise en œuvre de programmes et projets de développement qui ont un impact durable sur la vie des enfants. Plan International intervient au Burkina Faso dans 12 des 13 régions du Pays.

Plan International Burkina Faso a obtenu auprès de l'UNICEF un financement pour améliorer l'offre et la demande en matière d'amélioration des conditions d'hygiène et d'assainissement dans 87 écoles EQAME et 80 villages de la région de l'Est au Burkina Faso à travers le projet. Intitulé « **Amélioration de l'accès des enfants et spécialement des filles et leurs communautés aux services d'Eau Potable, d'Hygiène et d'Assainissement adéquats (PAEPHA) dans 05 communes de la région de l'Est au Burkina Faso** ». Dans l'optique d'évaluer l'atteinte des résultats du projet, Plan International Burkina souhaite réaliser une étude socio-comportementale et d'une situation de référence tenant compte du genre.

### II. ALLOTISSEMENT

La prestation, objet du présent appel d'offres est constituée d'un lot unique intitulé : « **Etude socio-comportementale et d'une situation de référence tenant compte du genre** ».

### III. FINANCEMENT

Les prestations faisant l'objet du présent appel d'offres seront financées par UNICEF et Plan international Burkina Faso. Elles seront exécutées conformément aux termes de référence.

tées conformément aux termes de référence.

### IV. DELAI

La mission a une durée totale de quarante-cinq (45) jours y compris la préparation et le dépôt du rapport définitif.

### V. PARTICIPATION A L'APPEL D'OFFRES

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction, de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les consultants indépendants soumissionnaires auront la charge de constituer l'équipe requise pour la mission.

### VI. INFORMATION - CONSULTATION - ACQUISITION DU DOSSIER

Les soumissionnaires éligibles et intéressés (es) par le présent appel d'offres peuvent obtenir des informations supplémentaires, consulter ou retirer gratuitement le dossier d'appel d'offres à partir de la date de publication de l'avis auprès du secrétariat de **Plan International Burkina Faso 01 BP 1184 OUAGADOUGOU 01** ; Téléphone (226) 25 37 87 33/35/37 sis à la Zone d'Activités Diverses (ZAD), du **lundi au jeudi de 08 h 00 à 16 h 00 (TU) et le vendredi de 08 h 00 à 13 h 00 (TU)**.

### VII. PIECE A FOURNIR

Les soumissionnaires devront produire les documents suivants en cours de validité :

1. L'Attestation de Situation Fiscale (ASF) ;

2. L'Attestation de Situation Cotisante de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (ASC / CNSS) ;

3. L'Attestation de Soumission aux Marchés Public (ASMP) de la Direction Régionale du Travail et de Sécurité Sociale (DRTSS) ;

4. L'attestation de l'ANPE ;

5. Une Attestation de Non Engagement du Trésor Public (ANETP) ;

6. Une photocopie de l'avis de constitution du bureau d'études ou du registre de commerce ;

7. Une fiche de renseignement (voir annexe du Dossier d'Appel d'Offres).

Les consultant (es) individuels (Iles) ne sont pas concernés (es) par la production des pièces administratives. Ils (elles) devront néanmoins renseigner la fiche de renseignements (voir annexe du Dossier d'Appel d'Offres).

### VIII. DEPOT DES OFFRES

Les offres devront parvenir ou être déposées au siège de Plan International Burkina Faso 01 B.P. 1184 Ouagadougou 01 ; Téléphone (226) 25 37 87 33 ; FAX 25 37 87 39, sise à la Zone d'Activités Diverses (ZAD) au plus tard le **02 Mars 2020 à 10 h 00 (TU)**.

### IX DELAI D'ENGAGEMENT

Le (la) consultant (e) ou bureau d'études restent engagés par leur offre pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôts des offres.

### X. RESERVES

Plan International Burkina Faso, se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent appel d'offres

**Ouagadougou,  
19 février 2020**

BITUMAGE DE LA ROUTE MANGA-ZABRE

**La fin des travaux annoncée pour août 2020**

Dans le cadre de la revue à mi-parcours du Projet de transport et du développement des infrastructures urbaines cofinancé par la Banque mondiale et la Coopération suisse, une mission des deux partenaires conduite par le Secrétariat permanent du Programme sectoriel des transports (PST), s'est rendue, le 18 février 2020, à Manga, pour constater l'état d'avancement non seulement des travaux d'aménagement des canaux à Manga, mais aussi de la route Manga-Zabré, longue de 79km.

Colette DRABO



Le secrétaire permanent du PST, Daouda Diabaté

Pour qui connaissait Manga avant le 11 décembre 2019, s'il y revient après cette date, il constatera qu'elle a changé de physionomie ». Ces propos du secrétaire général de la mairie de Manga, Halidou Boundané, traduisent à souhait comment la ville s'est métamorphosée. Et ce n'est pas tout, car il est prévu, dans le cadre du Projet de transport et du développement des infrastructures urbaines, l'aménagement de 4,3 km de canaux dans la ville, financé par la Coopération suisse. C'est donc pour constater de visu l'état des travaux, qu'une délégation a effectué une visite-terrain, le 18 février, dans la localité.

**Des efforts à faire pour rattraper le retard**

Et à en croire le secrétaire permanent du PST, Daouda Diabaté, c'est un satisfecit général qui se dégage. « Les travaux sont très bien engagés pour des délais qui sont dans une moyenne acceptable. Les entreprises sont à des taux d'avancement allant de 27 à 40% », a-t-il déclaré. Cela, malgré le retard constaté dans le démarrage des travaux, lié aux études, aux appels d'offres, qui s'est finalement concrétisé en fin d'année 2019. Selon la cheffe de coopération du bureau de coopération de l'ambassade de Suisse et section consulaire au Burkina, Elizabeth Pitteloud Alansar, la Suisse s'est engagée depuis de longues dates, à promouvoir l'économie locale et l'emploi. « Ce programme permet de réaliser à la fois des pistes rurales et des ouvrages d'assainissement au niveau local, mais aussi de fournir de l'emploi et de renforcer l'expertise de la main-d'œuvre locale, à travers la méthode Haute intensité à main-d'œuvre (HIMO) », a-t-elle affirmé. Un programme qui, de l'avis du SG de la mairie de Manga, vient à point



La cheffe du bureau de coopération de l'ambassade de Suisse et section consulaire au Burkina, Elizabeth Pitteloud Alansar ...

nommé. Pour lui, les populations locales, en plus du gain économique, bénéficient en termes d'assainissement. « Même si la méthode HIMO finit avec ce projet, nous envisageons de recruter des agents pour le nettoyage des voies et des caniveaux », a-t-il rassuré.

A noter que le budget alloué pour l'aménagement de canaux à Manga est de 230 millions de F CFA. « Mais dans le cadre du financement des canaux par la Coopération suisse, nous aurons à mobiliser environ 800 millions de F CFA. Il y aura des travaux à Tenkodogo et à Dédougou. C'est des travaux HIMO qui ont été conçus de sorte à faire appel à la



... est allée s'enquérir de l'état d'avancement des travaux d'aménagement de canaux

tourne autour de 60%. « Le taux d'exécution tourne autour de 60%. Il ne reste plus grand-chose à faire. C'est surtout le terrassement qui ne dépasse pas plus de 5km qui nous reste. La tâche qui nous a beaucoup fatigués et qui a causé le retard est qu'initialement, dans notre offre, il était prévu 16 000m<sup>3</sup>, mais avec la revue pour le démarrage des travaux, on est passé à 300 000m<sup>3</sup>. Ce qui a constitué un goulot d'étranglement dès le début. Sinon, actuellement, nous avançons normalement. Nous avons à peu près 52km de goudron revêtu, il nous reste 27km. Le gros du travail a été fait, pour les 27km restants, le terrassement est presque achevé. Nous allons livrer la route selon le délai qui nous a été donné, en août par

études initiales ont été revues. « La masse des travaux a donc été augmentée, et il fallait ajouter un avenant à l'entreprise, qui est de 9 mois », a indiqué Daouda Diabaté qui a invité l'entreprise à redoubler d'effort pour respecter le délai. « Quand nous prenons l'état d'avancement de ce chantier il y a une année, nous étions à 20% pour environ un an et demi consommé à l'époque. Aujourd'hui, nous sommes à près de 58% ; ce qui veut dire qu'en une année, il y a eu des progrès dans les travaux, mais il y a de l'amélioration à faire. Certains postes méritent d'être renforcés et nous encourageons l'entreprise à redoubler d'effort pour le respect du délai. Il y a un délai et des taux d'avancement mensuels



La fin des travaux de la route Manga-Zabré a été annoncée...

main-d'œuvre locale et aux matériaux locaux », a dit le SP/PST selon qui 4 km de canaux seront réalisés à Tenkodogo et à Dédougou, et Manga s'en est tiré avec 4,300Km.

L'autre étape de la visite-terrain a concerné l'axe Manga-Zabré, long de 79Km, financé par la Banque mondiale. Selon le directeur technique de l'entreprise ATP en charge du chantier, Issa Nana, le taux d'exécution des travaux

chain », foi du directeur technique qui s'est empressé d'ajouter : « Notre souhait est de ne même pas atteindre cette date ». En effet, c'est le 27 novembre 2017 que les travaux ont officiellement été lancés, pour un délai d'exécution de deux ans. Mais jusqu'à présent, la fin des travaux se fait attendre. Une situation qui se justifie, comme l'a relevé Issa Nana, et soutenu par le secrétaire permanent du PST, par le fait que les



... pour le mois d'août prochain, par le directeur technique de l'entreprise ATP en charge du chantier, Issa Nana

qui étaient fixés, mais ces derniers ne sont pas atteints. Il y a un effort à faire pour rattraper le retard mais globalement, il y a du progrès », a affirmé Daouda Diabaté.

Pour rappel, le Secrétariat permanent du PST est le maître d'ouvrage du Projet de transport et du développement des infrastructures urbaines (PTDIU) □